

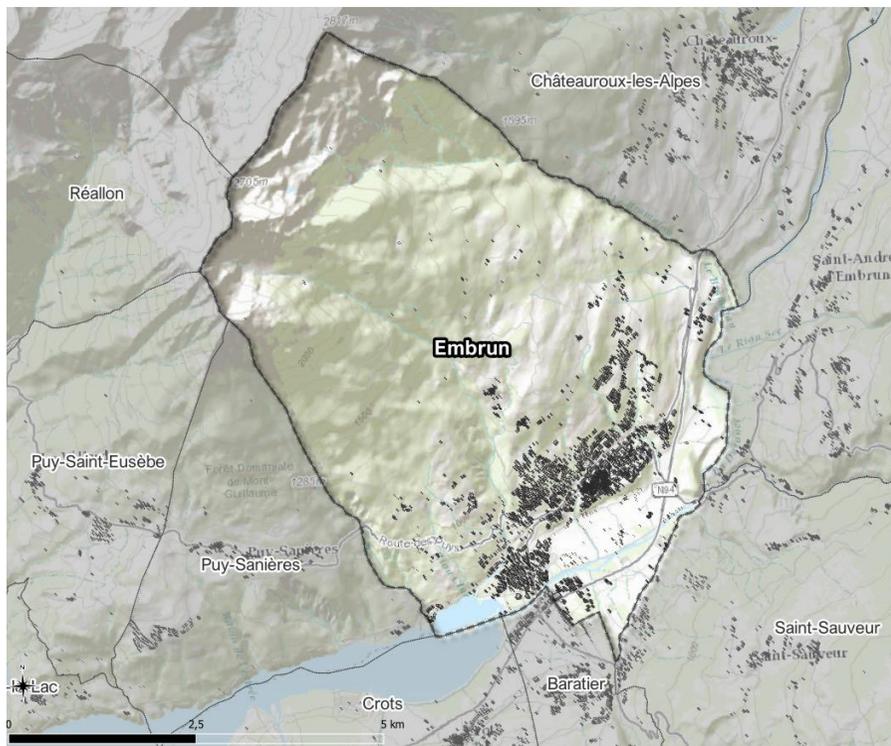
**ÉTUDE DE CIRCULATION - STATIONNEMENT
EMBRUN (05)
RÉUNION PUBLIQUE N° 3**

PLAN D'ACTIONS

iris
conseil

**SALLE DE LA MANUTENTION
15 JUIN 2023**

Introduction par Mme Chantal EYMEOD
Maire d'Embrun



Chantal EYMEOD, maire d'Embrun vous invite à

UNE REUNION PUBLIQUE

Présentation des PRECONISATIONS DE L'ETUDE

Circulation et stationnement

sur le centre-ville et le plan d'eau
Présentation du travail mené par le Bureau d'études Iris Conseil



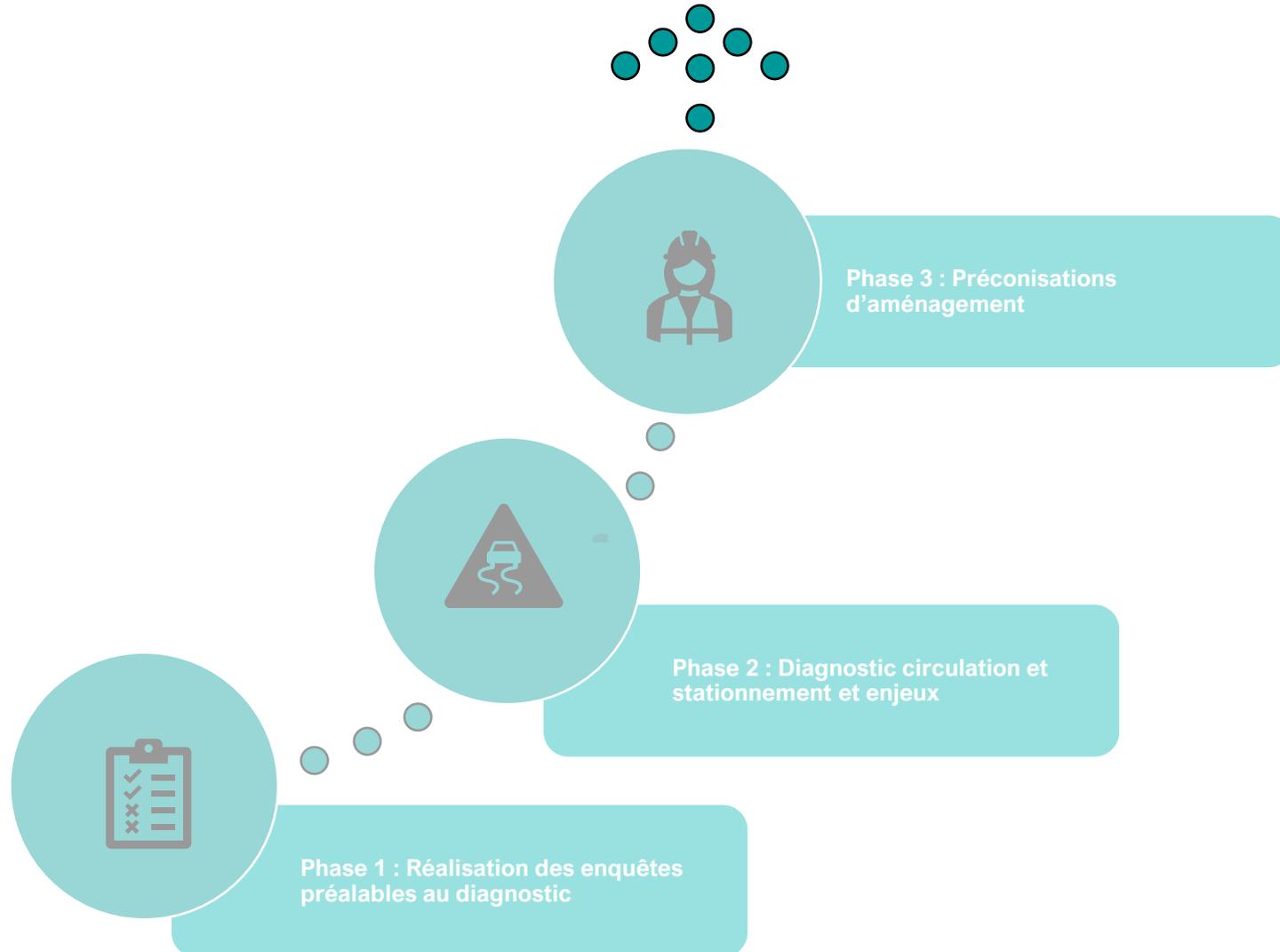
Jeudi 15 juin 2023 | 18h
Salle des fêtes à EMBRUN

Infos: www.ville-embrun.fr

- I. Démarche méthodologique & rappels
- II. Plan d'actions
 - 1. Actions "Circulation" (automobile)
 - 2. Actions "Stationnement"
 - 3. Modes actifs
- III. Évaluation du projet du Chauveton
- IV. Questions/réponses

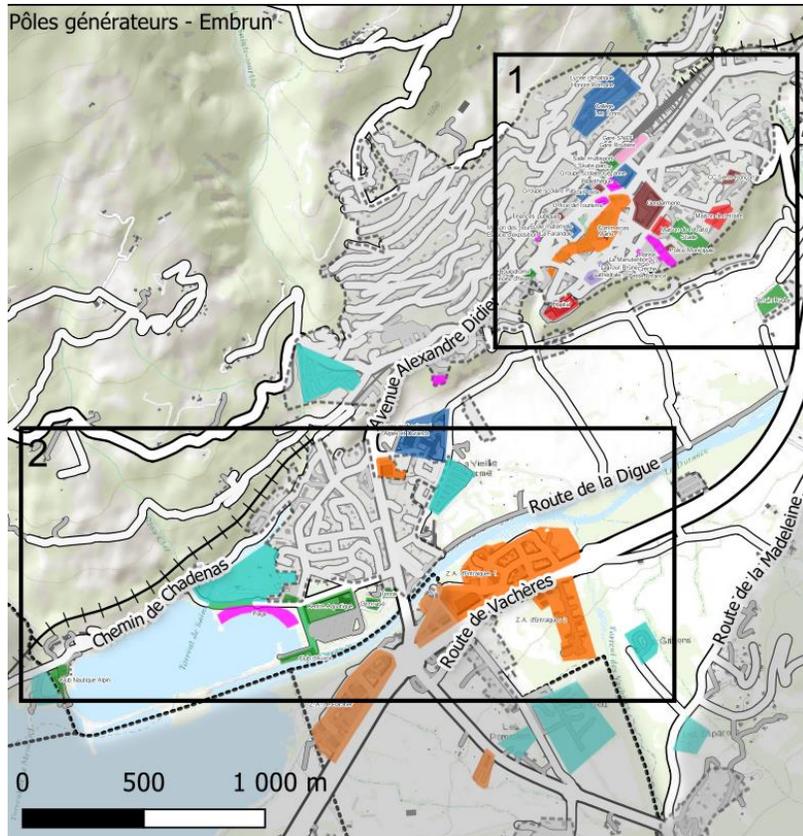
I. Démarche méthodologique & rappels

PLAN D' ACTIONS CIRCULATION/STATIONNEMENT

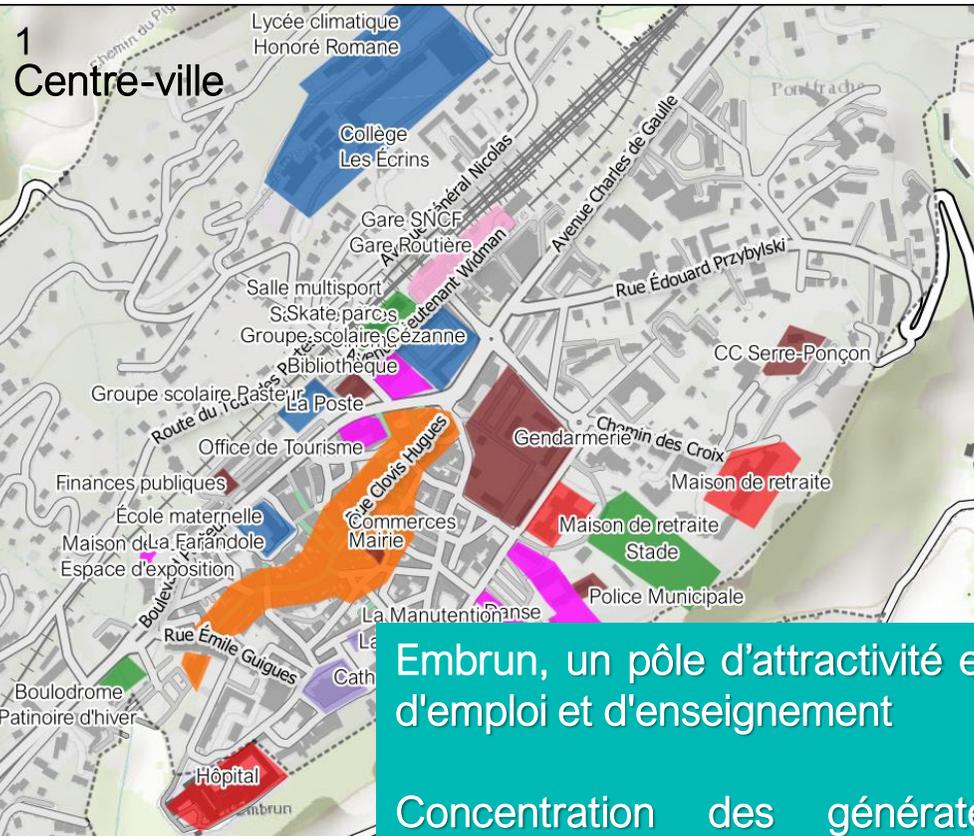


RAPPEL : EMBRUN, COMMUNE ATTRACTIVE, CONCENTRÉE, MAIS... UNE DOUBLE POLARITÉ CV & PLAN D'EAU

Pôles générateurs - Embrun



1 Centre-ville



Embrun, un pôle d'attractivité en termes d'emploi et d'enseignement

Concentration des générateurs de déplacements dans un périmètre restreint... mais une ville avec deux pôles distincts :

- le centre-ville
- le secteur du plan d'eau



07/11/2022

RAPPEL : PHASE 1 : RÉALISATION DES ENQUÊTES PRÉALABLES AU DIAGNOSTIC

1. Visites de terrain

2. Réalisation d'enquêtes de circulation

- 2.1. Comptages automatiques
- 2.2. Comptages directionnels aux principaux carrefours
- 2.3. Réalisation d'une enquête origine-destination

3. Réalisation d'enquêtes de stationnement (centre-ville et plan d'eau)

- 3.1. Relevé de l'offre de stationnement
- 3.2. Enquête d'occupation/congestion/rotation

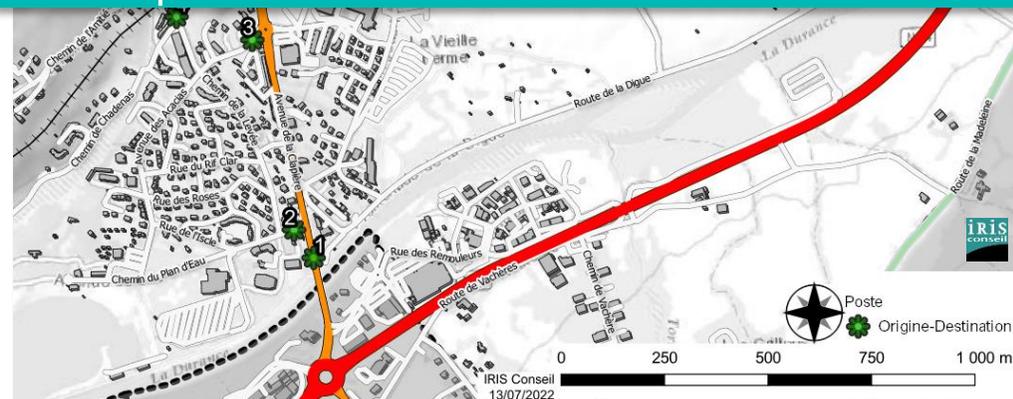
4. Réalisation d'enquêtes qualitatives et à la portière

- 4.1. Des entretiens auprès des acteurs
- 4.2. Des entretiens "à la portière" d'habitants et de touristes



Des trafics qualifiés de **faibles** à **modérés** → une répartition du trafic cohérente entre les différentes voies de circulation

Une augmentation du trafic élevée au niveau du plan d'eau, mais relativement "basse" dans le centre-ville entre la période normale et estivale



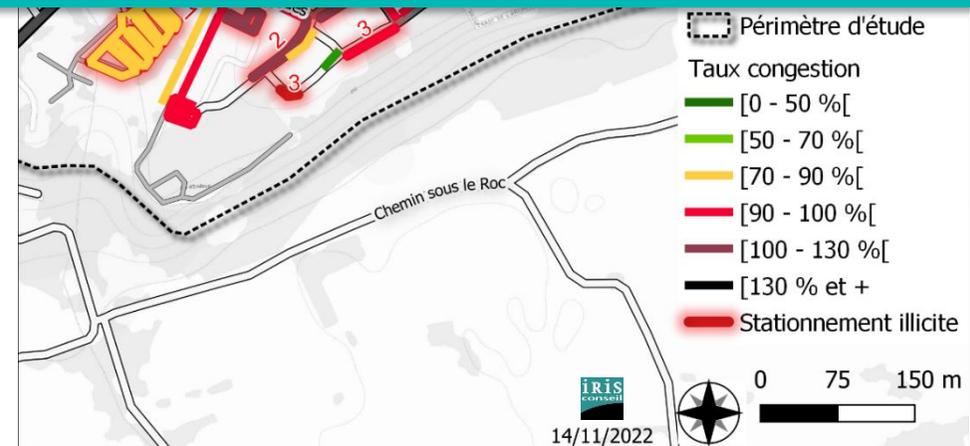
RAPPEL : PHASE 1 : RÉALISATION DES ENQUÊTES PRÉALABLES AU DIAGNOSTIC

1. Visites de terrain
2. Réalisation d'enquêtes de circulation
 - 2.1. Comptages automatiques
 - 2.2. Comptages directionnels aux principaux carrefours
 - 2.3. Réalisation d'une enquête origine-destination
3. Réalisation d'enquêtes de stationnement (centre-ville et plan d'eau)
 - 3.1. Relevé de l'offre de stationnement
 - 3.2. Enquête d'occupation/congestion/rotation
4. Réalisation d'enquêtes qualitatives et à la portière
 - 4.1. Des entretiens auprès des acteurs
 - 4.2. Des entretiens "à la portière" d'habitants et de touristes

Période	Secteur	Total places "tout usager"*
Estivale	Centre-ville	1 533
	Plan d'eau	881
	Total	2 414
Normale	Centre-ville	1 362
	Plan d'eau	860
	Total	2 222

Occupation/Congestion :

- Une offre qui répond globalement à la demande (sauf le samedi entre 10h et 12h)
- Une demande illicite plus élevée le samedi
- Une concentration de la demande entre 10h et 12h au centre-ville et entre 16h et 18h au plan d'eau durant la période estivale



* Hors places réservées (PMR, Police, Livraison...)

RAPPEL : CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

Un questionnaire a été proposé aux usagers du territoire embrunais. Il avait pour objet l'étude de leurs déplacements et de leurs attentes.

L'enquête en ligne a été proposée du 02 décembre au 16 décembre 2022.

Étude de circulation et de stationnement - Embrun

La Ville d'Embrun poursuit ses efforts pour améliorer les déplacements sur la commune et souhaite connaître l'avis des Embrunaises et Embrunais sur les mobilités à Embrun. Iris Conseil, bureau d'études spécialisé dans l'ingénierie de transports et des déplacements de personnes, est mandaté par la municipalité pour réaliser une étude de circulation et de stationnement à Embrun.

La première étape consiste à établir un diagnostic des déplacements et des mobilités auquel nous souhaitons vous faire participer. Vos retours contribueront à l'élaboration du diagnostic par le bureau d'études afin d'améliorer, faciliter et sécuriser les déplacements dans notre ville. Pour être acteur des décisions et des choix fait sur notre commune, participez et répondez à ce questionnaire !

Ce sondage est anonyme. C'est la première étape d'une transition pour laquelle nous sollicitons votre contribution.

Nous comptons vivement sur votre participation.

Bien cordialement,

Chantal Eymeoud, Maire d'Embrun

315 réponses

1
J+
Embrun

2
Que se déplacer dans Embrun soit facile ?

Oui
 Non

3
Pour faciliter vos déplacements à pied, vous souhaiteriez (3 choix maxi) :

Sélectionnez au plus 3 options.

- Plus de trottoirs
- Des trottoirs plus confortables (larges) et plus accessibles notamment pour les Personnes à Mobilité Réduite
- Des panneaux indiquant les itinéraires et les temps de parcours
- Une piétonisation du cœur du ville
- Une piétonisation de certaines rues
- Une limitation de la vitesse des voitures par des aménagements
- Des traversées piétonnes mieux signalées - marquage au sol amélioré/éclairage -
- Autre

Distance et fréquence

- Une majorité de répondants résidents Embrunais (69 %),
- Des déplacements de courtes distances (58 % de déplacements internes) et fréquents.

Motifs de déplacement

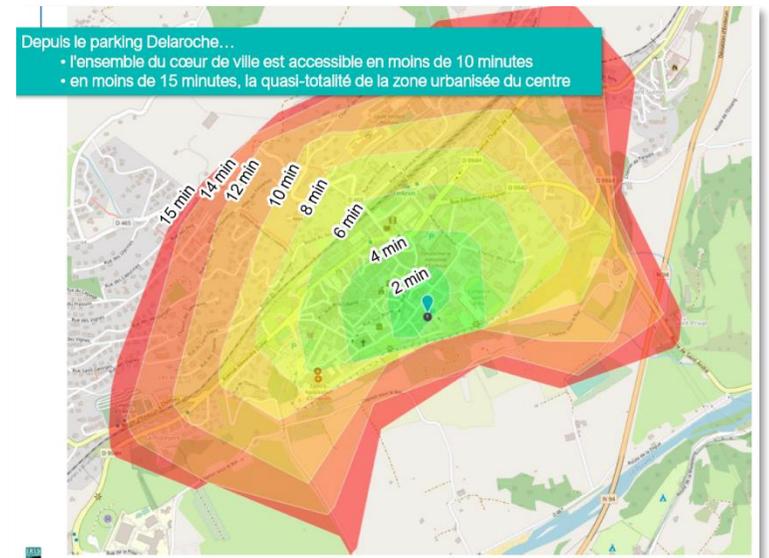
- Des déplacements orientés vers le travail, et ce, quelle que soit l'échelle de déplacements puis "les courses".

Circulation

- Des attentes en termes de circulation (47 % de souhaits d'amélioration), mais seulement 14 % d'insatisfaits.

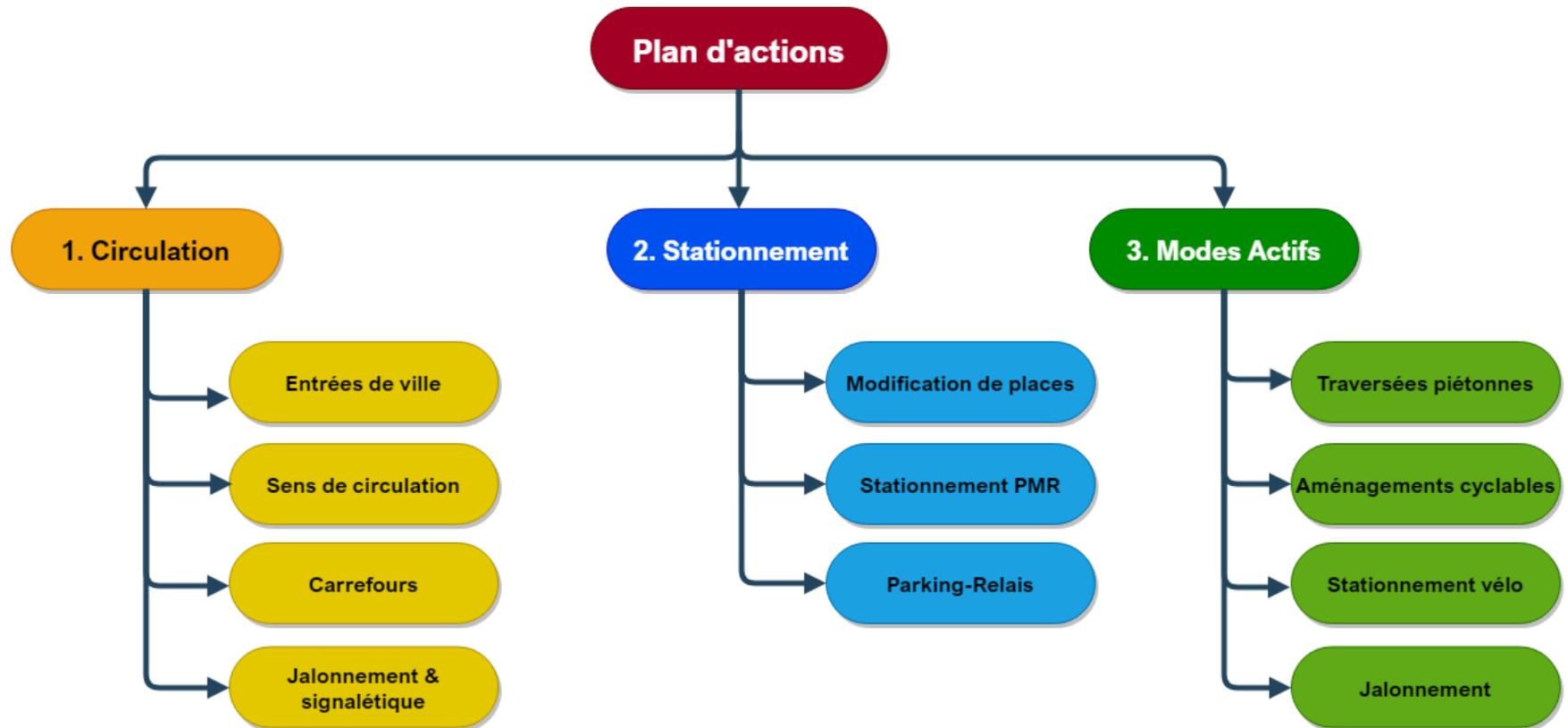
Stationnement

- Une relative facilité à trouver une place de stationnement (79 %), mais...
...une organisation qui ne satisfait pas forcément (53 % d'insatisfaits),
- Des automobilistes prêts à marcher... "un peu",
 - 36 % des répondants Embrunais sont prêts à marcher 5 minutes au maximum contre...
... 47 % des non Embrunais.



II. Plan d'actions

Un plan d'actions

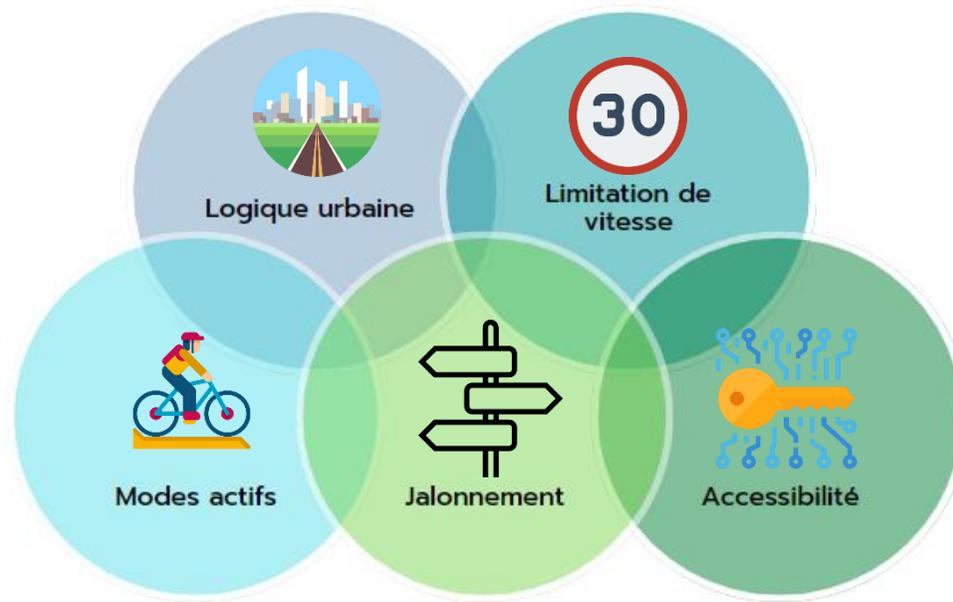


1- Prioritaire

2- Secondaire

3- Complémentaire

1. Actions "Circulation" (automobile)



1.1. Entrées de ville

Constat :

- Vitesse parfois excessive en entrée de ville
- Espace de circulation confortable uniquement pour les véhicules motorisés
- Trop peu d'aménagements en faveur des modes actifs

Enjeux :

- Meilleur partage de la voirie
- Sécurisation des itinéraires piétons et cyclistes
- Renforcement de la signalisation des piétons et cycles

Les entrées de villes sont **importantes**, car elles sont le premier contact entre l'usager et le territoire.

Propositions :

- Passer d'une logique "routière" à une logique "urbaine", d'avenue
- Limiter les vitesses
- Améliorer la lisibilité du jalonnement pour tous les modes
- Intégrer les modes actifs



Avenue de La Clapière (D994H)

- *Création d'un giratoire*
- *Création d'une porte d'entrée via Totem + marquage au sol*
- *Création plateaux traversants*

Avenue Charles de Gaulle (D994H)

- *Réaménagement complet de l'axe*
- *Renforcement du marquage horizontal*

Rue Edouard Przybylski (D994D)

- *Renforcement de la limitation de vitesse (30 km/h)*

Avenue Justin Gras

- *Ajout d'un marquage horizontal afin de renforcer la Zone 30*
- *Création plateaux traversants*

Bd Pasteur

- *Renforcement d'un marquage horizontal afin de renforcer la Zone 30*

Aujourd'hui...

Un manque certain de visibilité du Plan d'eau

- Jalonnement
- Tracé rectiligne de l'avenue de la Clapière
- Dangerosité de certains mouvements tournants au droit des carrefours
- ...



Avenue de La Clapière/D994H, Embrun



Panneau d'informations

Demain... à court terme

- Création d'une porte d'entrée au droit du Plan d'eau
- Renforcement du marquage au sol et des panneaux de signalisation
- Renforcement des aménagements mobilités actives



Demain... à plus long terme

- Création d'un giratoire au droit de l'avenue du Lac afin de marquer fortement l'entrée de ville → sécurisation des mouvements tournants + sécurisation du carrefour amont (ZA/D994H)
- Renforcement des aménagements piétons et cyclables afin de (re)donner un caractère urbain à l'axe



Aujourd'hui...

Une entrée de ville "express"

- Tracé rectiligne
- Vitesses importantes
- Chaussée détériorée
- Non prise en compte des cycles
- ...



Avenue Charles de Gaulle, Embrun

Demain...

- Création d'une porte d'entrée qualitative
- Aménagement d'une bande cyclable (sens montant) après réduction de la largeur de la voie
- Renforcement de limitation de la vitesse pour les automobilistes
 - Réduction de largeur de voie, radar pédagogique, plateau traversant, feux "Récompense" - sens entrant...
- Renforcement de la sécurité aux entrées/sorties des voies secondaires (dégagement sur 10 ml) /co-visibilité)



Avenue Charles de Gaulle - Vers Pralong

Demain...

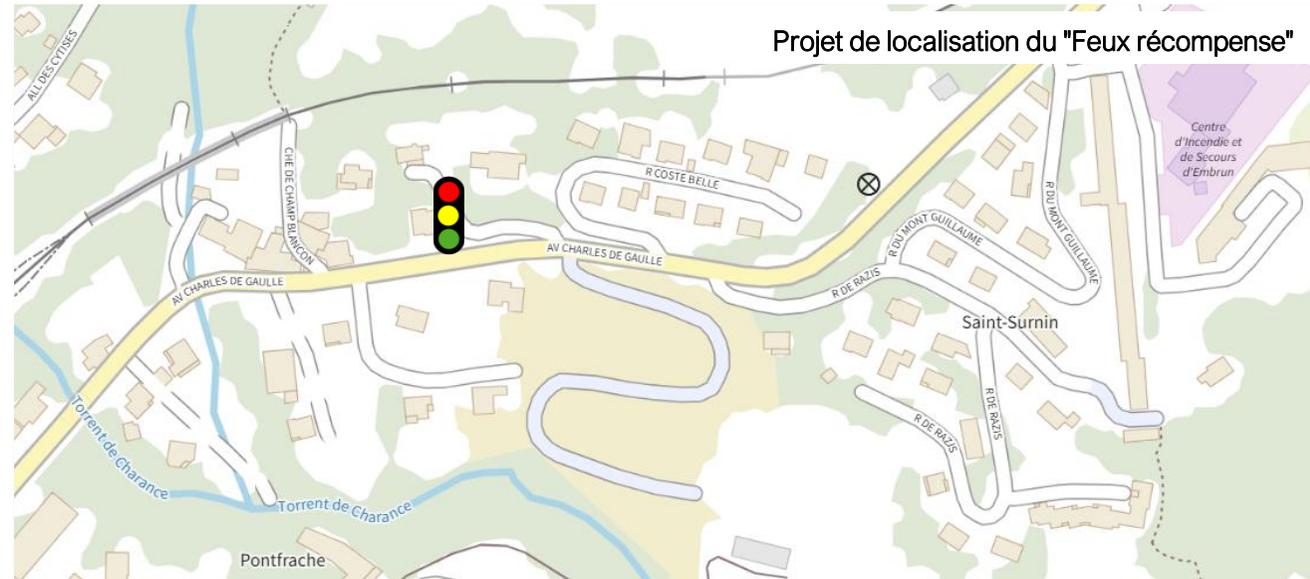
- Création d'une porte d'entrée qualitative
- Aménagement d'une bande cyclable (sens montant) après réduction de la largeur de la voie
- Renforcement de limitation de la vitesse pour les automobilistes
 - Réduction de largeur de voie, radar pédagogique, plateau traversant, feux "Récompense" - sens entrant...
- Renforcement de la sécurité aux entrées/sorties des voies secondaires (dégagement sur 10 ml) /co-visibilité)

Principe général du vert-récompense

- En l'absence de véhicule, le feu est au rouge.
- Lorsqu'un véhicule est détecté à l'amont du feu, le feu passe au vert après un délai fixe. Ce délai est calculé en fonction de la vitesse de référence choisie.



Principe de fonctionnement

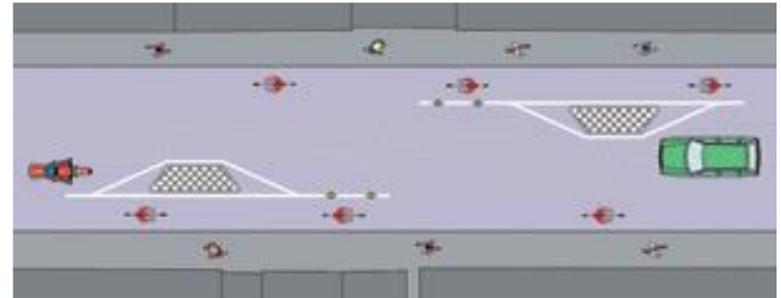


Aujourd'hui...

- Tracé rectiligne
- Vitesses parfois importantes (voie en zone 30 depuis la rue Chanteperdrix)
- Stationnement gênant/masquant la visibilité au droit de la double écluse
- Double écluse peu efficace en termes de modération des vitesses
- ...

Demain...

- Création d'un plateau traversant
- Renforcement de la double écluse (modification géométrique de l'aménagement)
- Renforcement du marquage horizontal indiquant la Zone 30



Rue Edouard Przybylski, Embrun





1.2. Sens de circulation

Zone "Centre-ville"

- *Création, en complément de la zone piétonne, d'une zone de rencontre couvrant le cœur de ville*

Rue de l'Archevêché

- *Action de mis en conformité de panneaux de signalisation*

Rue de la Tannerie

- *Ajout panneau "voie à sens unique"*

Place du Théâtre

- *Ajout "obligation de tourner à droite"*

Route du Petit Puy

- *Mise à double sens d'une partie de la route du Petit Puy une partie de l'année*

Avenue du Lac et Rue de l'Isclé

- *Inversion des sens de circulation*

Avenue du Lac /D994H

- *Suppression du mouvement le plus pénalisant (t-à-g depuis l'avenue du Plan d'eau en direction du centre-ville d'Embrun)*

ACTIONS **CIRCULATION** - SENS DE CIRCULATION - CENTRE-VILLE - D'OCTOBRE À AVRIL

MISE À DOUBLE SENS DE LA ROUTE DU PETIT PUY

• D'octobre à avril

- Double sens pour tous
- Interdiction du mouvement de tourne-à-droite depuis la route du Petit Puy vers le sud



Route du Petit Puy



— Aménagement cyclable

→ Sens unique

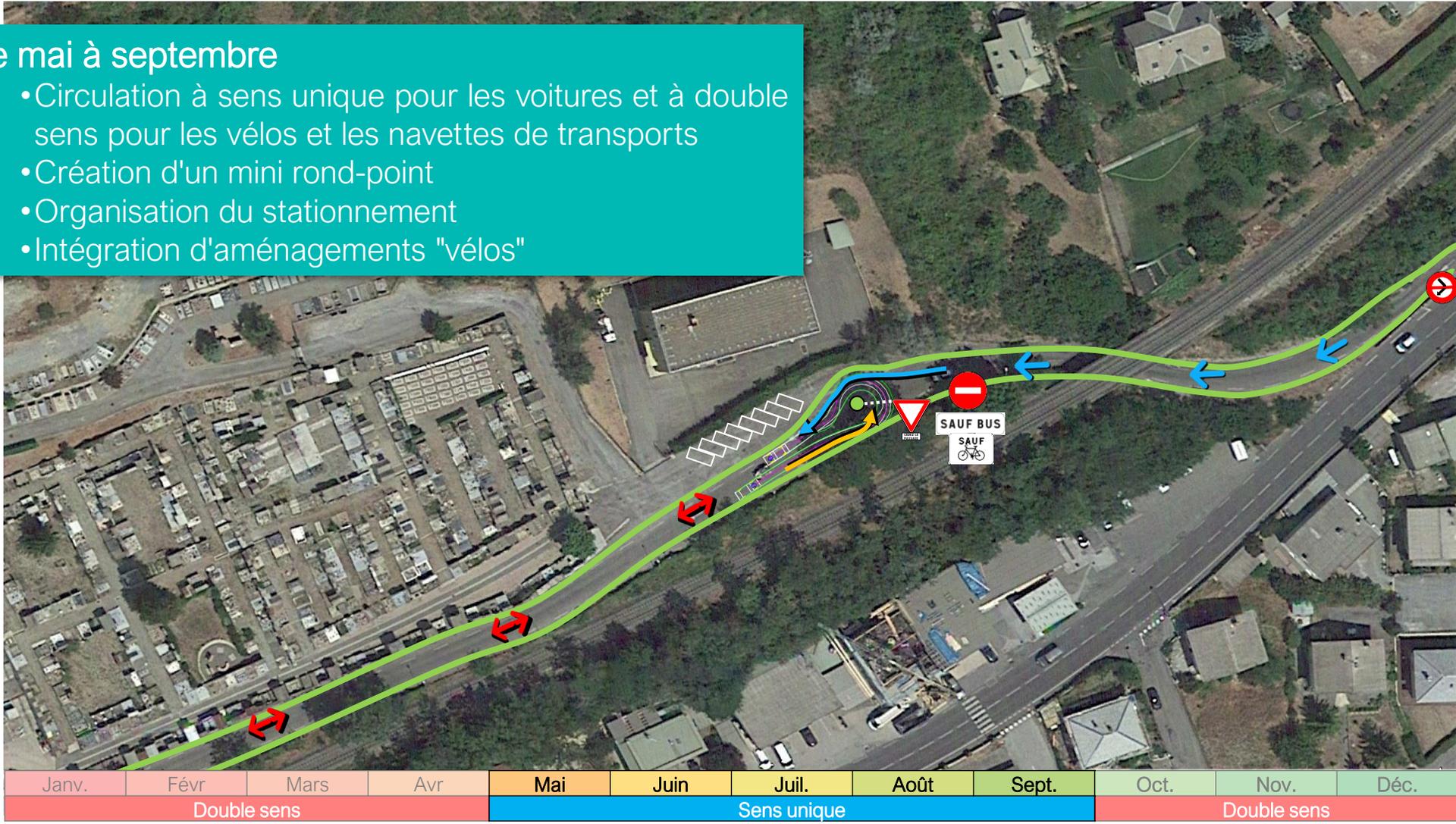
↔ Double sens

ACTIONS **CIRCULATION** - SENS DE CIRCULATION - CENTRE-VILLE - DE MAI À SEPTEMBRE

MISE À DOUBLE SENS D'UNE SECTION DE LA ROUTE DU PETIT PUY (JUSQU'AU CIMETIÈRE)

• De mai à septembre

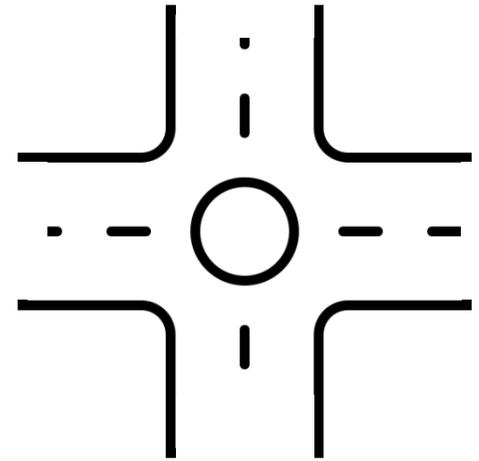
- Circulation à sens unique pour les voitures et à double sens pour les vélos et les navettes de transports
- Création d'un mini rond-point
- Organisation du stationnement
- Intégration d'aménagements "vélos"



— Aménagement cyclable

→ Sens unique

↔ Double sens



1.3. Carrefours

ACTIONS **CIRCULATION** - AMÉLIORATION/SÉCURISATION DES CARREFOURS

D9-Chemin des Puys × Chemin de Chadenas

- Concentration du carrefour et/ou mise en place d'ilots refuges pour sécuriser les piétons et guider les usagers de la route

Bd Pasteur × Sortie de parking

- Supprimer/réduire l'espace vert à l'angle immédiat de l'intersection

D994H × Av. Didier × Rue Maurel × Rue Clovis Hugues

- Supprimer la sortie sur la RD994H
- Prolonger le tourne-à-gauche et ne conserver qu'un point d'entrée

Av. Charles de Gaulle × Rue Przybyski

- Créer/prolonger le trottoir dans l'angle nord-est afin de mieux positionner les deux passages piétons

Place de la Gare × Av Widmann × Av de Verdun

- Renforcer le marquage pour clarifier l'axe de circulation principal (Av Widmann-Rue de Verdun),
- Transformer le "Cédez le passage" en "Stop" et vérifier la possibilité de l'avancer.

D465 Route de Caléryère × Promenade de la Tour des Portes × Av Général Nicolas

- Créer un îlot entre l'avenue Général Nicolas et la rue H. Dunant servant de refuge intermédiaire pour les piétons.
- Reculer le passage piéton sur l'avenue Général Nicolas.

Sortie parking Contrescarpe côté Verdun

- Supprimer de la première place de stationnement au profit d'un stationnement 2 roues/vélo

Avenue des Acacias × Rue de l'Isclé

- Renforcer la signalisation verticale
- Concentrer le carrefour (suppression de l'ilot, augmentation des trottoirs pour réduire la longueur du passage piéton)
- Reculer le passage piéton sur la rue de l'Isclé

Avenue des Acacias × Rue de la levée

- Concentrer le carrefour ou mise en place d'ilots refuges pour les piétons
- Augmenter la longueur d'interdiction de stationner sur le trottoir sud de l'Avenue des acacias
- Réduire à une seule voie de la rue de la levée

Carrefour "RD 994H × Avenue du Lac"

- Renforcer la signalisation verticale
- Modifier/augmenter la dimension des ilots
- Renforcer la visibilité de la bande cyclable et permettre un tourne-à gauche
- Interdire du tourne-à-gauche depuis l'avenue du Lac

D465 Route de Caléryère × Lycée Honoré Romane

- Créer un plateau traversant sur l'ensemble du carrefour incitant les véhicules à ralentir pour sécuriser le tourne-à-gauche (descendant).

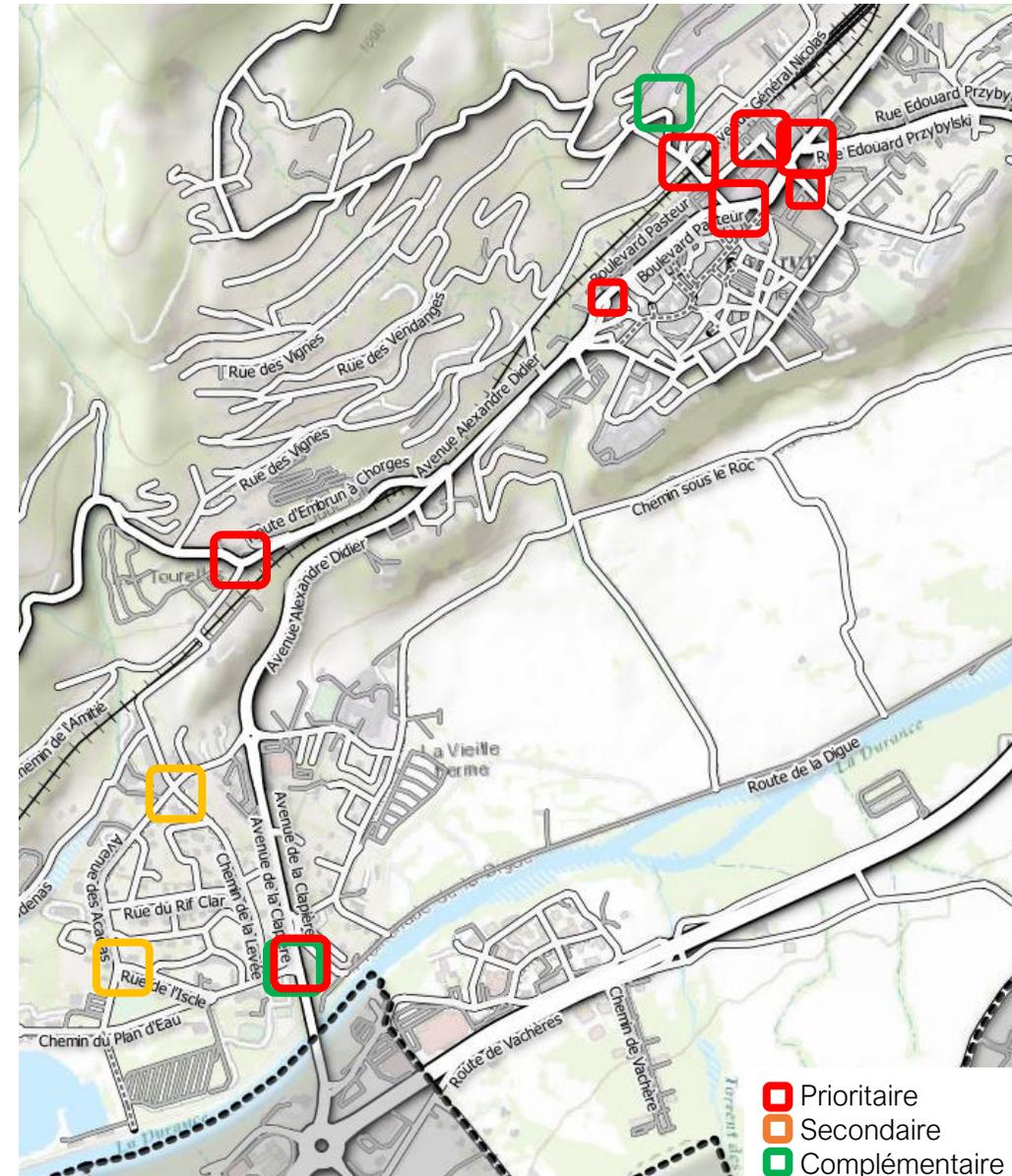
ACTIONS **CIRCULATION** - AMÉLIORATION/SÉCURISATION DES CARREFOURS

Les carrefours sont des nœuds d'échanges pour les voitures et leur franchissement est **un grand enjeu de sécurité** pour les piétons et cyclistes.

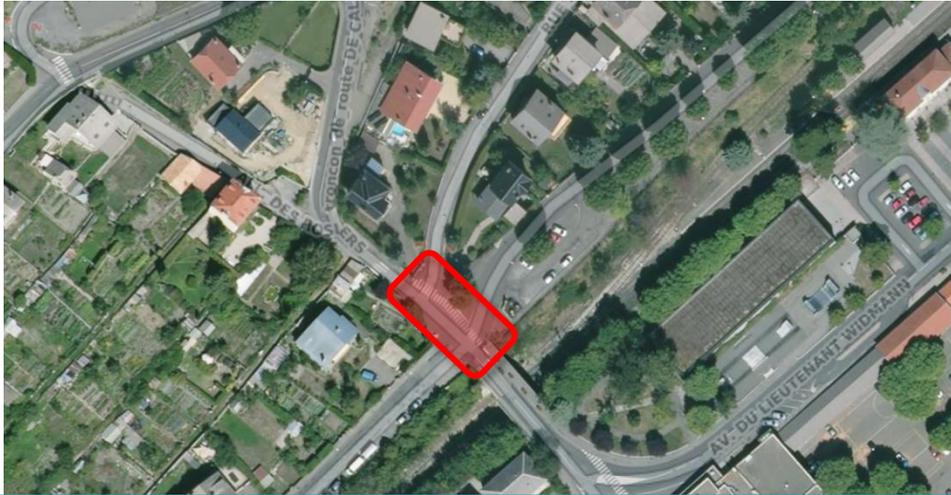
Onze carrefours ont fait l'objet d'une étude et de préconisations.

Les objectifs :

- Accroître la sécurité des usagers,
- Gagner en lisibilité de l'aménagement,
- Intégrer, au mieux, en fonction des contraintes géométriques, les piétons et les cycles.



CARREFOUR "RD465-RTE DE CALÉYÈRE × PROMENADE TOUR DES PORTES × AVENUE GÉNÉRAL NICOLAS"



Existant :

Carrefour en croix proche du pont SNCF avec connexion proche de la rue H. Dunant formant un second carrefour en baïonnette.

Constat :

- Le carrefour a une emprise très étendue.
- Le passage piéton est trop long (11 m maxi sans îlot refuge intermédiaire) et est implanté trop proche des voies de circulations.

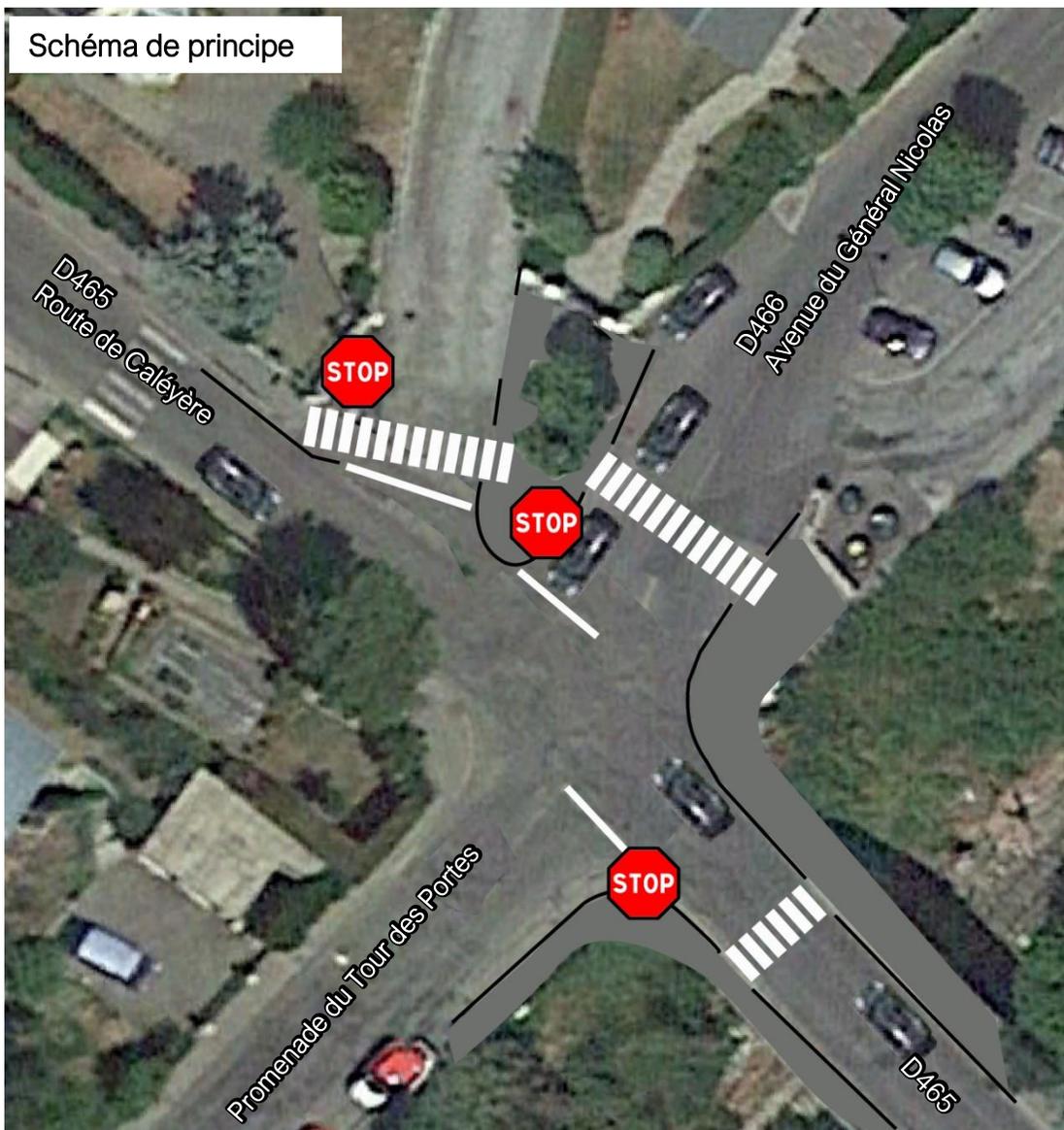
Exemple de carrefour problématique

- Créer un îlot entre l'avenue Général Nicolas et la rue H. Dunant (devant l'arbre) servant de refuge intermédiaire pour les piétons.
- Reculer le passage piéton sur l'avenue Général Nicolas.

Réaménagement :

- Réduire la largeur des voies de l'avenue Général Nicolas et création d'un îlot intermédiaire autour et devant l'arbre.
- Transformer le cédez le passage de la rue H. Dunant en "Stop".
- Créer/prolonger le trottoir au droit du N° 1 de la rue H. Dunant.
- Reculer l'ensemble du passage piéton.

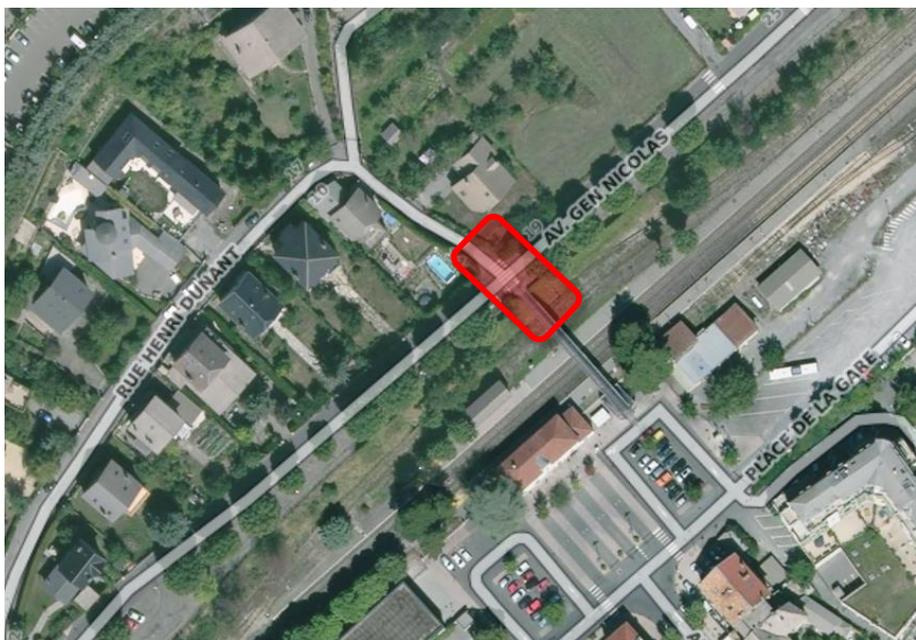
CARREFOUR "RD465-RTE DE CALÉYÈRE × PROM. TOUR DES PORTES × AVE GÉNÉRAL NICOLAS"



Modification géométrique du carrefour afin de sécuriser les flux de véhicules et de piétons

- Traversée piétonne - Côté Est - sécurisée, en deux temps,
- Élargissement de certains trottoirs,
- Mise en place de barrières de guidage des piétons,
- Réduction de la longueur des traversées piétonnes,
- Déplacements des traversées piétonnes afin de les sécuriser,
- Amélioration des marquages au sol,
- Facilitation des girations des cars depuis la promenade des Portes.

CARREFOUR " AVENUE GÉNÉRAL NICOLAS × RUE HENRI DUNANT "



Existant :

Carrefour en T.

Prolongement de la passerelle par un plateau traversant et un passage pour piétons.

Constat :

- La passerelle et, dans sa continuité, le passage pour piétons est utilisé par de nombreux collégiens et lycéens, mais gagnerait encore en attractivité en sécurisant la traversée.

Amélioration :

- Créer une écluse afin de limiter la vitesse et de réduire la longueur de la traversé piétonne.
- Suppression d'une place réservée à la recharge des véhicules électriques
- Entretien de la végétation masquant les panneaux de signalétique

Réaménagement :

- Déplacement de la borne IRVE, en aval de l'Avenue Général Nicolas (à valider avec le SYME)



2. Actions "Stationnement"

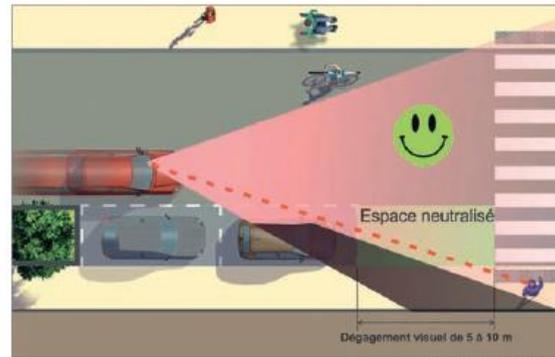
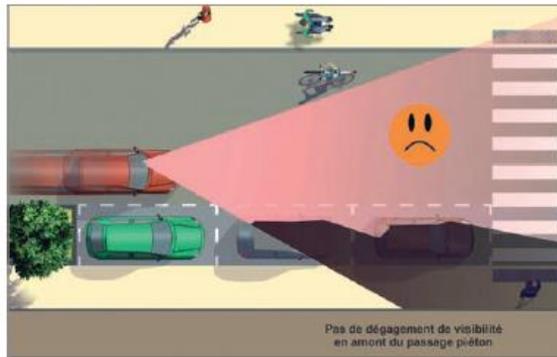
ACTIONS **STATIONNEMENT** - SÉCURISATION DES TRAVERSÉES PIÉTONNES AU BÉNÉFICE DES 2 ROUES ET DES VÉLOS

Conformément au Code de la Route et à La loi d'Orientation des Mobilités (LOM) les places en amont des traversées piétonnes doivent être neutralisées pour une meilleure co-visibilité entre tous les usagers (piétons, cyclistes, automobilistes...)

Avant le 31 décembre 2026.



Bd Pasteur, Embrun



Source : CEREMA

→ Remplacer les anciennes places de stationnement par un espace de végétation ou de stationnement pour les 2 roues



2.1. Modification des places de stationnement réglementé et non réglementé

Parking Contrescarpe

- Réaménagement du parking

Espace de stationnement Cours d'école Pasteur

- Réaménagement du parking

Espace de stationnement Cours d'école Cézanne

- Réaménagement du parking

Bd Pasteur

- Passage des 4 places "classiques" en "limitées à 1h30"

Parking des Remparts

- Réaménagement du parking

Parking de la Résistance

- Réaménagement du parking

Parking du stade/19 mars

- Réaménagement du parking

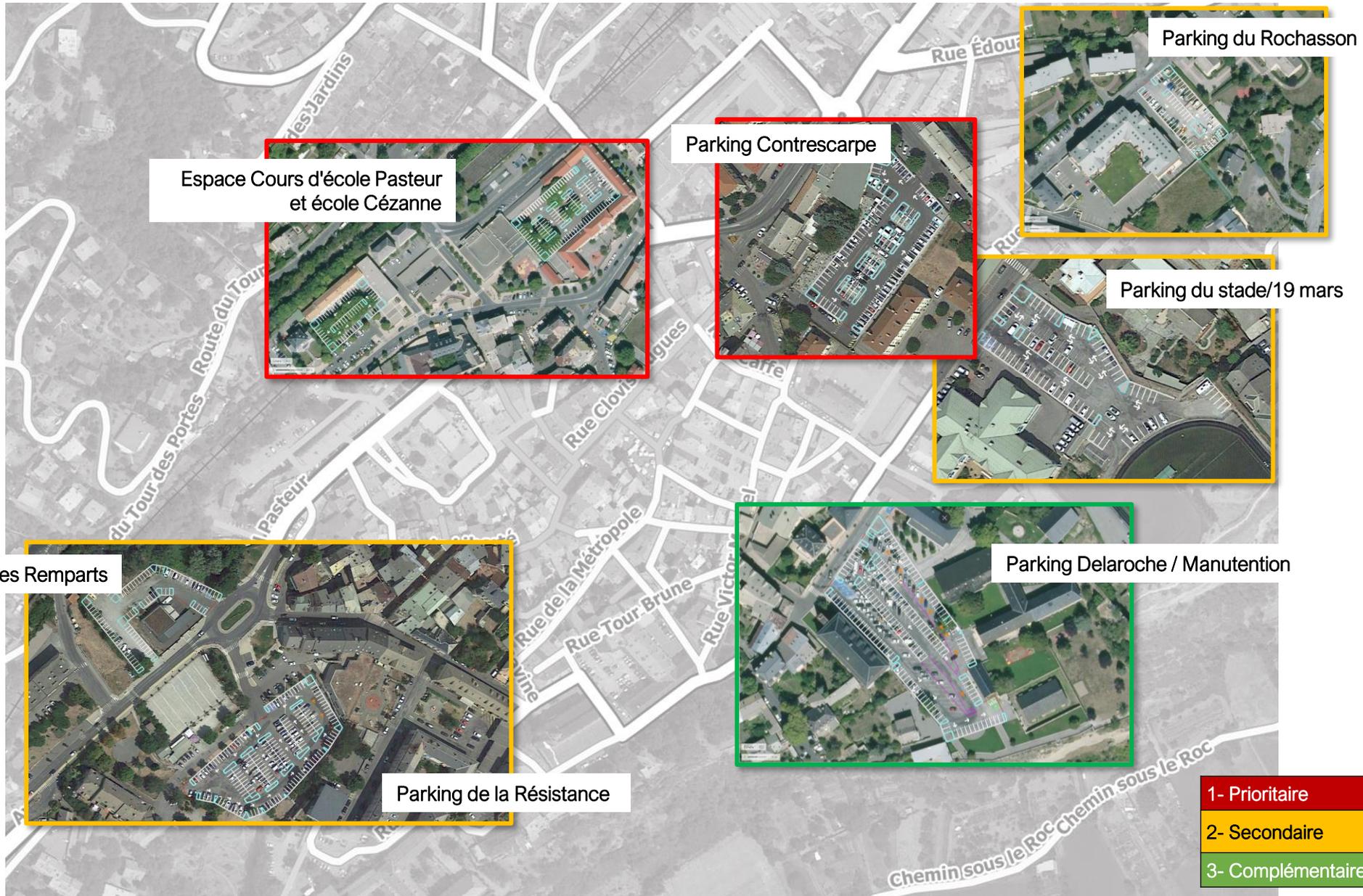
Parking du Rochasson

- Réaménagement du parking

Parking Delaroche / Manutention

- Réaménagement du parking

ACTIONS **STATIONNEMENT** - RÉAMÉNAGEMENT DES PARKINGS DU CENTRE



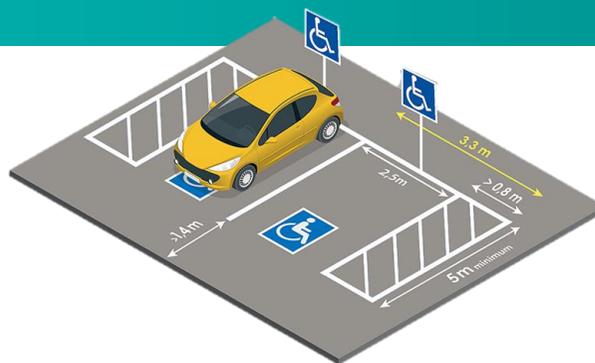
Gain en lisibilité

- Uniformisation des durées limitées
 - **20 minutes** (Disparition des 3, 5 et 15 min)
 - **1h30**
- Uniformisation des couleurs des places réglementées
 - **Bleu** pour "1h30"
 - **Bleu** avec marquage "20 minutes"
 - **Blanc** pour les autres durées
- Utilisation du disque pour le contrôle de la durée de stationnement par la Police Municipale
- Uniformisation de la réglementation des places - sur une partie du Bd Pasteur → **en gain lisibilité** (*éviter les multiples changements de réglementation sur quelques dizaines de mètres*)

2.2. Stationnement PMR

Gagner en confort pour les PMR

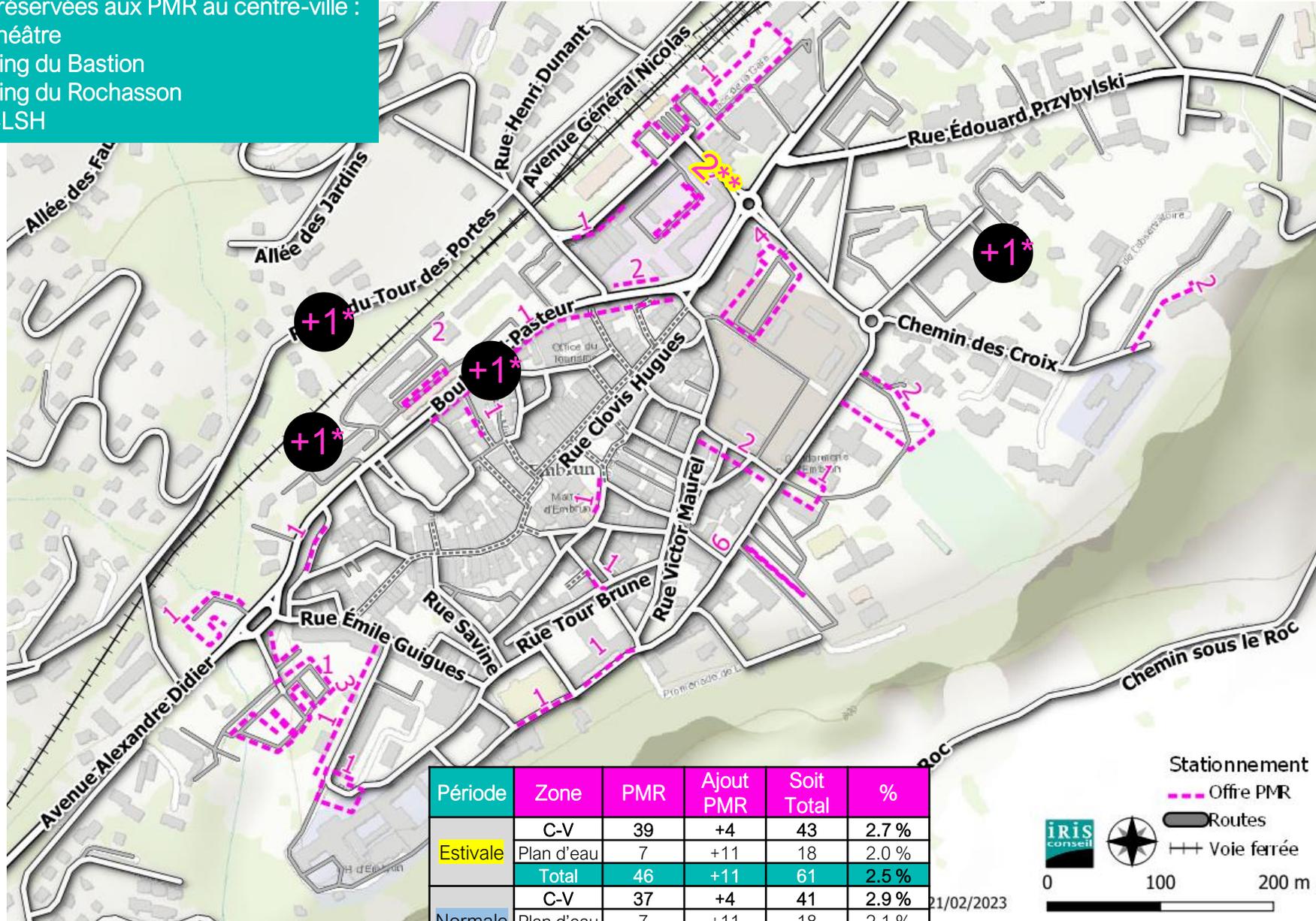
- Plus de places pour les PMR



ACTIONS **STATIONNEMENT** - OFFRE DE STATIONNEMENT PMR - ACTUELLE ET FUTURE (1/2)

4 nouvelles places réservées aux PMR au centre-ville :

- +1 place ilot théâtre
- +1 place parking du Bastion
- +1 place parking du Rochasson
- +1 place au CLSH



Période	Zone	PMR	Ajout PMR	Soit Total	%
Estivale	C-V	39	+4	43	2.7 %
	Plan d'eau	7	+11	18	2.0 %
	Total	46	+11	61	2.5 %
Normale	C-V	37	+4	41	2.9 %
	Plan d'eau	7	+11	18	2.1 %
	Total	44	+11	59	2.6 %

* Place à créer

** Places proposées uniquement durant la période estivale.

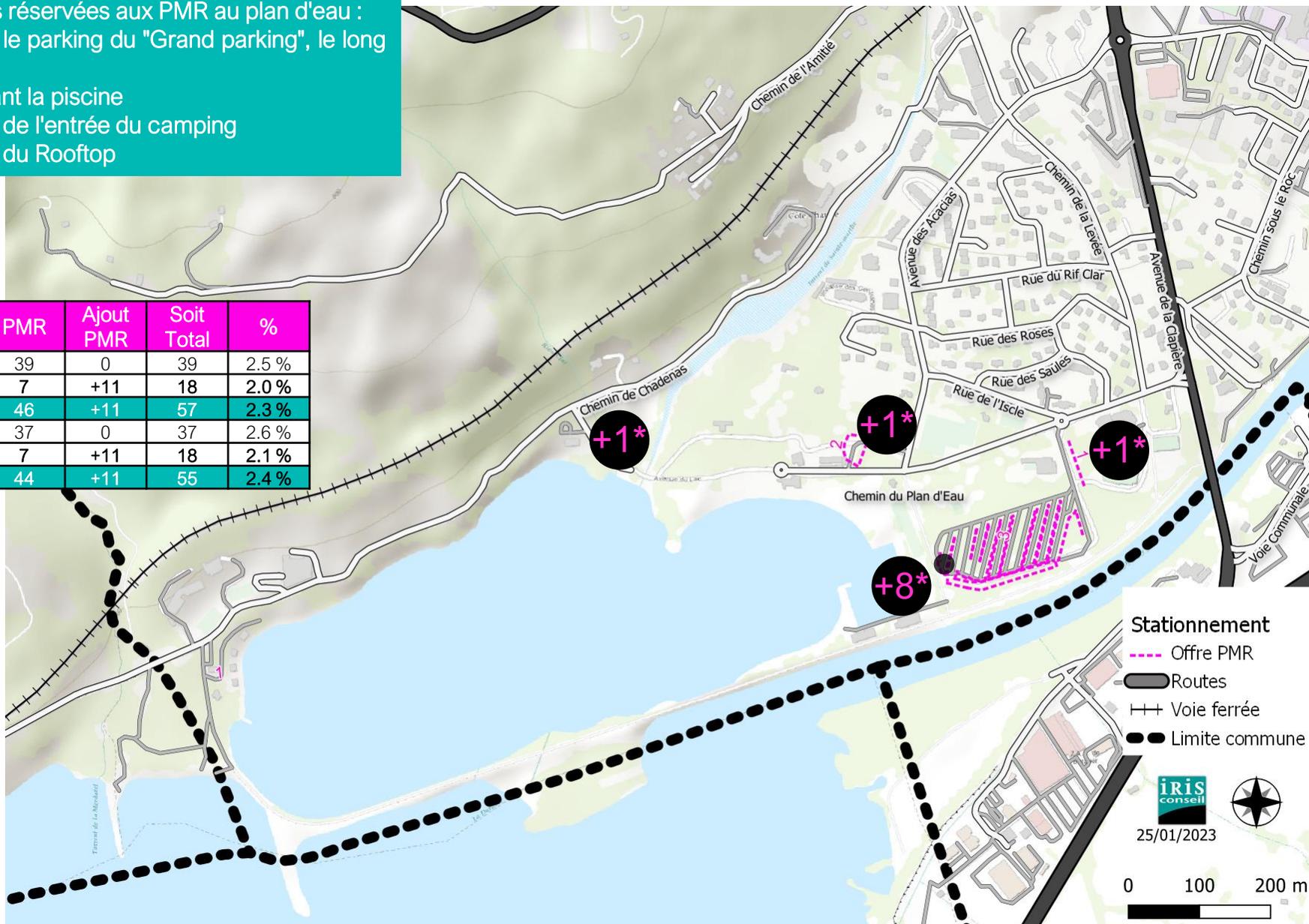
21/02/2023

ACTIONS **STATIONNEMENT** - OFFRE DE STATIONNEMENT PMR - ACTUELLE ET FUTURE (2/2)

11 nouvelles places réservées aux PMR au plan d'eau :

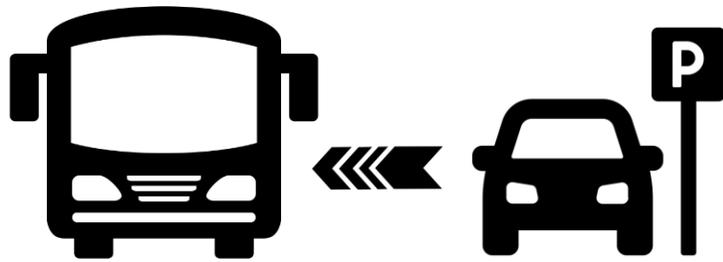
- +8 places sur le parking du "Grand parking", le long du Plan d'eau
- +1 place devant la piscine
- +1 place près de l'entrée du camping
- +1 place près du Rooftop

Période	Zone	PMR	Ajout PMR	Soit Total	%
Estivale	C-V	39	0	39	2.5 %
	Plan d'eau	7	+11	18	2.0 %
	Total	46	+11	57	2.3 %
Normale	C-V	37	0	37	2.6 %
	Plan d'eau	7	+11	18	2.1 %
	Total	44	+11	55	2.4 %

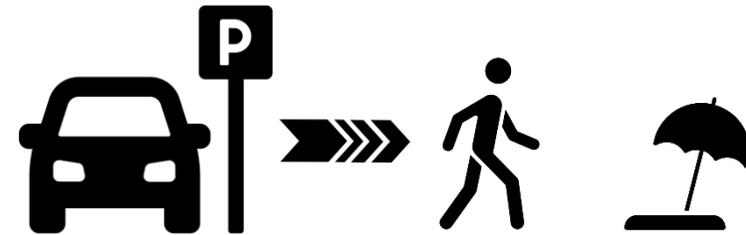


+x* : nombre de place(s) à créer

Parkings relais



Parkings de délestage

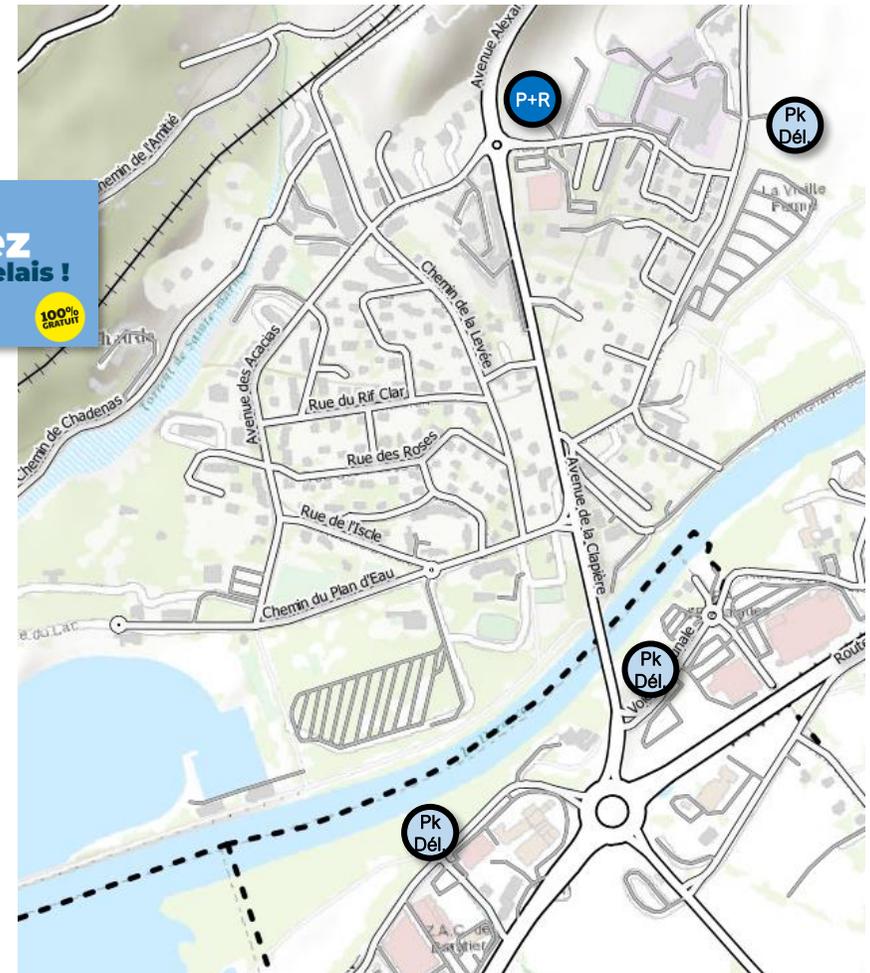


2.3. Parkings relais et de délestage

→ Amélioration/renforcement/consolidation des parkings-relais et de délestage lors de la période estivale



- Indication des temps piétons vers les arrêts et vers les principaux générateurs
- Amélioration du jalonnement pour une meilleure visibilité des parkings-relais
- Amélioration du revêtement
- Création d'abribus
- Renforcement de la fréquence des navettes
- Jalonnement dynamique



3. Modes actifs

EMBRUN, VERS UNE VILLE VÉLO ?

La municipalité souhaite

- Développer la mobilité douce sur le territoire,
- Sécuriser les déplacements à vélo,
- Créer des espaces de rangement pour vélos adaptés et accessibles à tous,
- ...

MAI 2023

NUMERO 08

NEWSLETTER EMBRUN

LES ACTUALITÉS DE LA MAIRIE D'EMBRUN ET DU CCAS



La ville d'Embrun organise :

FAITES du Vélo

DIMANCHE 14 MAI 2023
10h - 18h

EMBRUN PLAN D'EAU

- | ANIMATIONS VÉLO | BALADES |
- | PUMPTRACK | DÉMOS & INITIATIONS |
- | ATELIERS | JEUX | STANDS |
- | PETITE RESTAURATION |
- | BUVETTE |

ORGANISATION : VILLE D'EMBRUN
www.ville-embrun.fr
INFOS OTISP : 04 92 43 72 72

Photos et illustration : Ville d'Embrun

3.1. Rappel de l'enquête mobilité piétons et vélos et du baromètre "Ville Cyclable"

Vélo - Cycliste

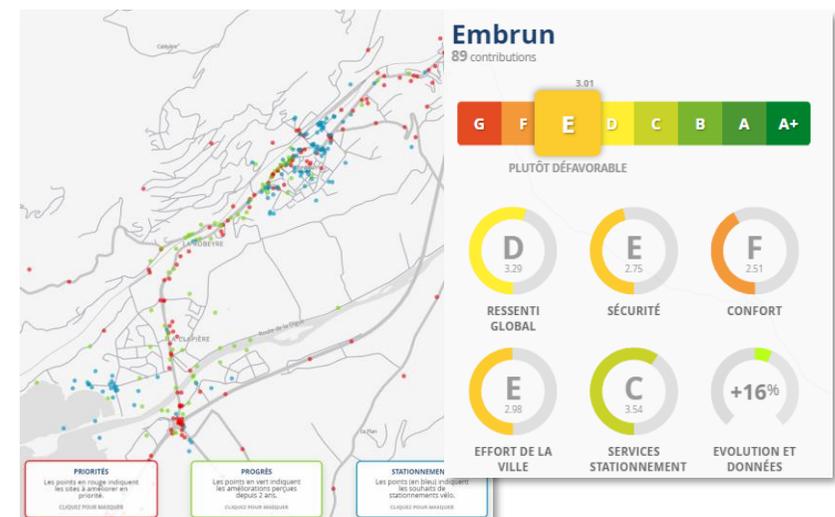
- Les **principaux freins**
 - l'absence d'aménagements cyclable
 - le maillage incomplet du territoire
 - Le dénivelé... "gommé" par les aides à l'achat de l'État
- De manière cohérente, les **principaux souhaits** pour développer la pratique du vélo
 - la création d'aménagements cyclables plus sécurisés
 - un maillage du territoire avec notamment des axes dédiés aux loisirs

Marche - Piéton

- Des attentes en termes d'aménagement de trottoirs plus larges et des traversées piétonnes mieux signalées (marquage)
- Une multiplicité des voies où des améliorations sont attendues
 - Avenue des Acacias (6 %),
 - Boulevard Pasteur (6 %),
 - Route de Caléryère (5 %),
 - Avenue Charles de Gaulle (4 %),
 - Rue Édouard Przybylski (4 %).

Baromètre "Ville Cyclable"

Embrun recueille la note "E" - "Plutôt défavorable"



Toutes les voies

- *Suppression du stationnement aux abords des traversées piétonnes au bénéfice des deux roues*
- *Création de zones tampons en amont des passages piétons*

3.2. Traversées piétonnes et cyclables

Avenue des Acacias

- *Donner du confort aux usagers "actifs"*

Avenue Charles de Gaulle

- *Intégrer l'aménagement cyclable pour la connexion entre l'avenue Charles de Gaulle et le projet de transports collectifs Pralong*

Promenade du Tour des Portes

- *Sécuriser les flux piétons*

Avenue de La Clapière

- *Traiter l'Avenue de La Clapière - D994H - pour les modes actifs*

Chemin de Sainte-Marthe

- *Aménager un chaucidou (CVCB) et d'un cheminement piéton sur le Chemin de Sainte-Marthe*

Chemin de Chadenas

- *Aménager un chaucidou (CVCB) et d'un cheminement piéton sur le chemin de Chadenas*

3.3. Aménagements cyclables et piétons

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'AMÉNAGEMENT DES MODES ACTIFS – CENTRE-VILLE

Amélioration des conditions de sécurité et de passage des modes actifs aux carrefours et au niveau du Lycée Honoré Romane

Création aménagement cyclable vers Pralong

Amélioration des conditions de déplacements des piétons

Amélioration de la sécurité et renforcement de l'aménagement cyclable :
Dégagement de la visibilité au droit des carrefours, marquage au sol, panneaux indicatifs...

Amélioration des conditions de sécurité

Création/renforcement de la visibilité des stationnements "vélo"
Amélioration du franchissement du giratoire oblong

Renforcement de la sécurité des cycles dans les 2 sens de circulation

1- Prioritaire

2- Secondaire

3- Complémentaire

- Itinéraires cyclables
- Voie douce
 - Bande cyclable
 - Itinéraire conseillé
 - Routes
 - Voie ferrée
 - Limite commune



09/02/2023



0 100 200 m



Souhait d'équipements vélos

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'AMÉNAGEMENT DES MODES ACTIFS – PLAN D'EAU

Embrun - Itinéraires cyclables - Plan d'Eau

Création de cheminement "modes actifs"

Sécurisation du carrefour

Création d'un aménagement cyclable - sens montant
Création d'un trottoir confortable

Sécurisation du franchissement du giratoire pour les cyclistes

Réaménagement de l'axe avec une voie mode actifs/piste cyclable - sens montant

Aménagement du carrefour pour faciliter les traversées piétonnes et cyclistes

1- Prioritaire

2- Secondaire

3- Complémentaire

- Itinéraires cyclables
- Voie douce
 - Bande cyclable
 - Itinéraire conseillé
 - Routes
 - Voie ferrée
 - Limite commune

IRIS conseil

09/02/2023

0 100 200 m

Souhait d'équipements vélos

Aujourd'hui...

- Plateau traversant aménagé sur une partie du débouché du chemin des Fonts couvertes
- Manque de sécurité pour les piétons
- Non prise en compte des cycles



Promenade du Tour des Portes, Embrun



Demain...

- Réaménagement du plateau traversant jusqu'à l'avaloir
- Élargissement et renforcement du marquage pour sécuriser les piétons/création un trottoir côté sud

Réflexion en vue de donner du confort aux usagers "actifs"

- Création d'un aménagement cyclable protégé dans le sens de la montée
- Réduction de la largeur de la chaussée
- Amélioration du revêtement du trottoir côté droit (sens montant)
- Création d'un trottoir d'1 m/1,4 m côté gauche (sens montant)



Avenue des Acacias - Sens montant - vers le centre-ville

Toute la ville

- *Création de stationnements vélos sécurisés pour toutes les durées de stationnement*

3.4. Stationnement vélo

STATIONNEMENT VÉLO

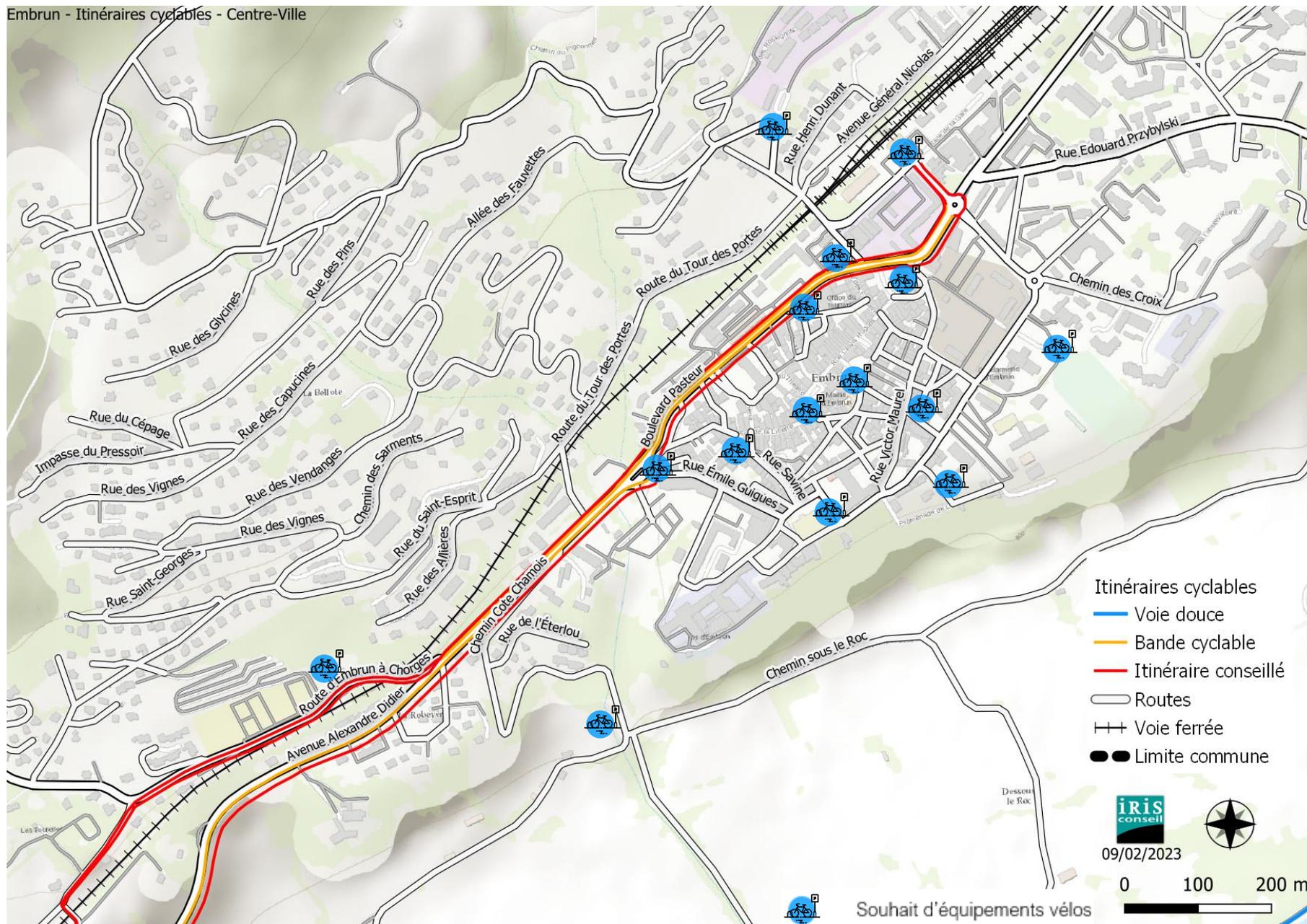
Le stationnement pour les vélos, afin de répondre aux besoins réels des cyclistes, doit être **visible, pratique, accessible, facile à utiliser.**

- Sécurisé,
- En quantité suffisante,
- Éclairé,
- Adapté :
 - Courte/Moyenne/Longue durée



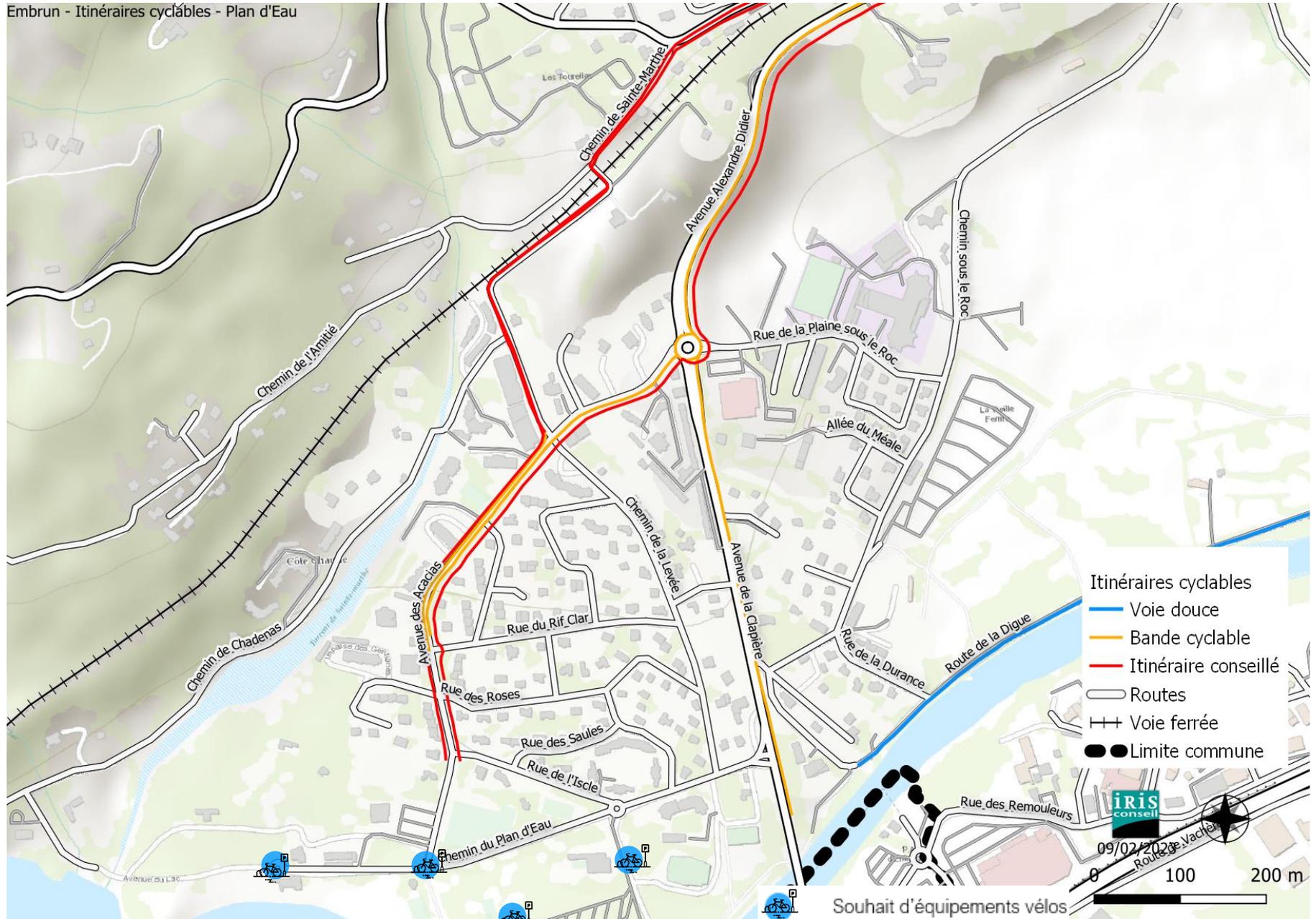
SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS "STATIONNEMENT VÉLO" – CENTRE-VILLE

Embrun - Itinéraires cyclables - Centre-Ville



SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS D'AMÉNAGEMENT DES MODES ACTIFS – PLAN D'EAU

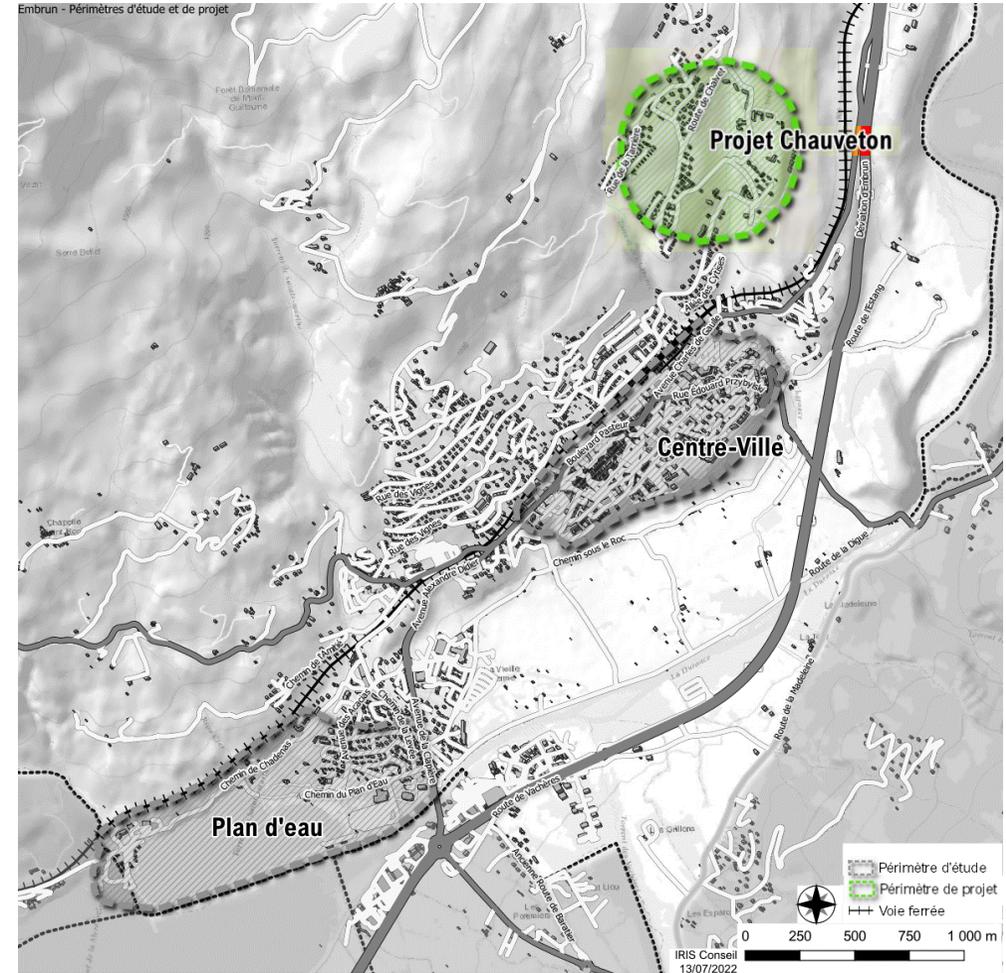
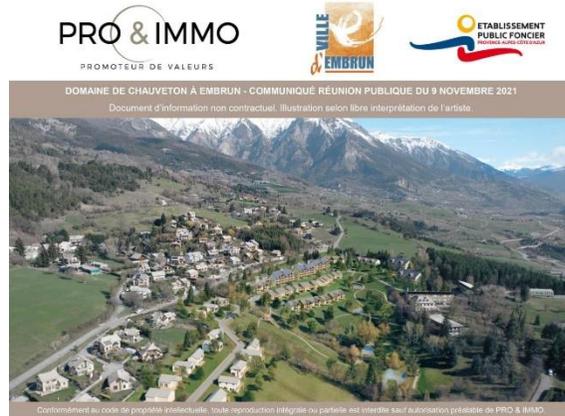
Embrun - Itinéraires cyclables - Plan d'Eau



III. Évaluation de l'impact du projet de Chauveton

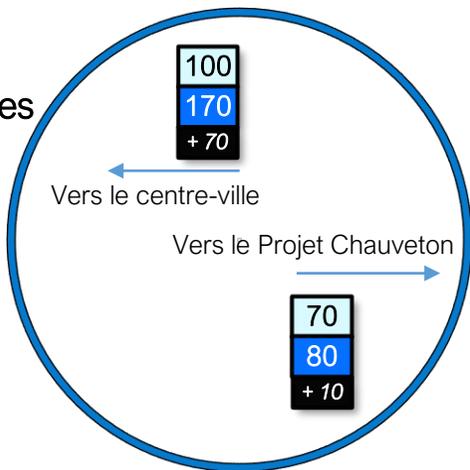
PRÉSENTATION DU PROJET CHAUVETON

La réalisation de ce projet est prévue à l'horizon 2026. Il se situe sur le territoire d'Embrun, un nouveau quartier intégrant la haute école de bois et de la forêt et des logements.

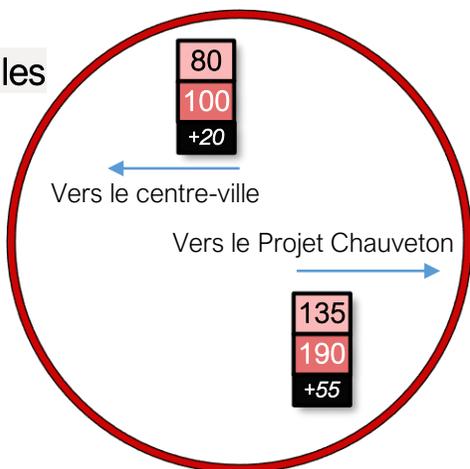


Évolution du trafic de l'avenue Général Nicolas
au débouché du carrefour route de Calèyère

HPM
+80 véhicules



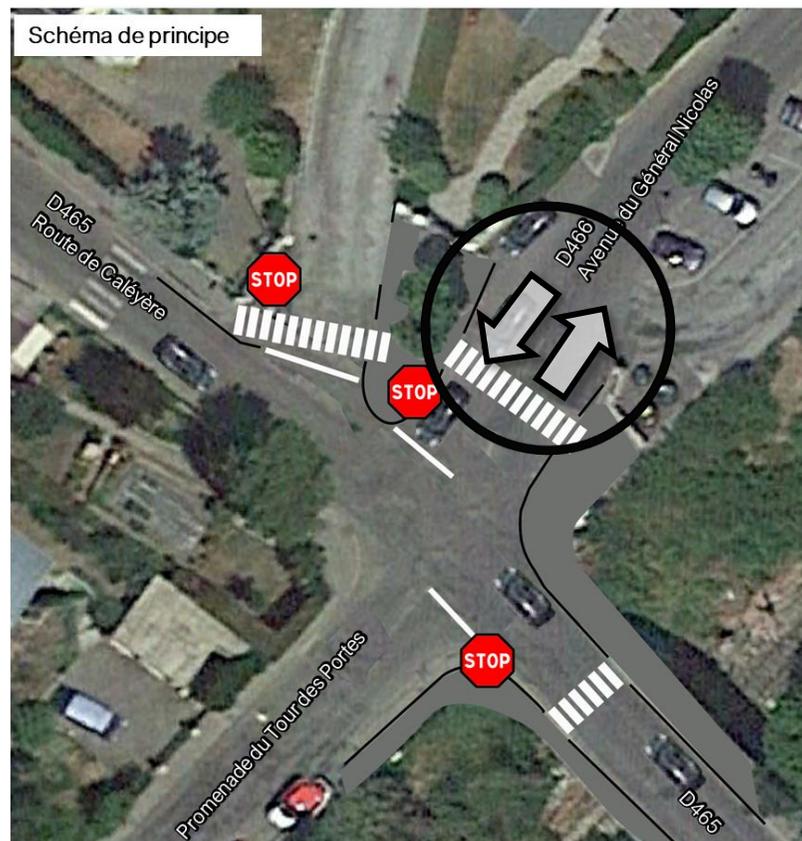
HPS
+75 véhicules



Trafic actuel HPM	Trafic actuel HPM
Trafic futur HPM	Trafic futur HPM
Évolution	Évolution

Le trafic automobile prévisionnel généré peut être qualifié de faible

- un véhicule supplémentaire toutes les 45 secondes (en moyenne) aux heures de pointe
- soit moins de 7 véhicules toutes les 5 minutes.





IV. Échanges Questions/réponses

LA NAVETTE

Transport hybride urbain de la ville d'Embrun



ÉTÉ 2023

**NAVETTE
GRATUITE**

**DU 1^{ER} JUILLET
AU 31 AOÛT 2023**
TOUS LES JOURS SAUF LE 15 AOÛT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SERRE-PONÇON

Les + de l'été 2023

+ simple :

2 lignes

Itinéraires simplifiés

+ d'offre :

57 courses par jour de 8h à 19h

une navette toutes les 20' entre la gare et le plan d'eau de 13h à 19h

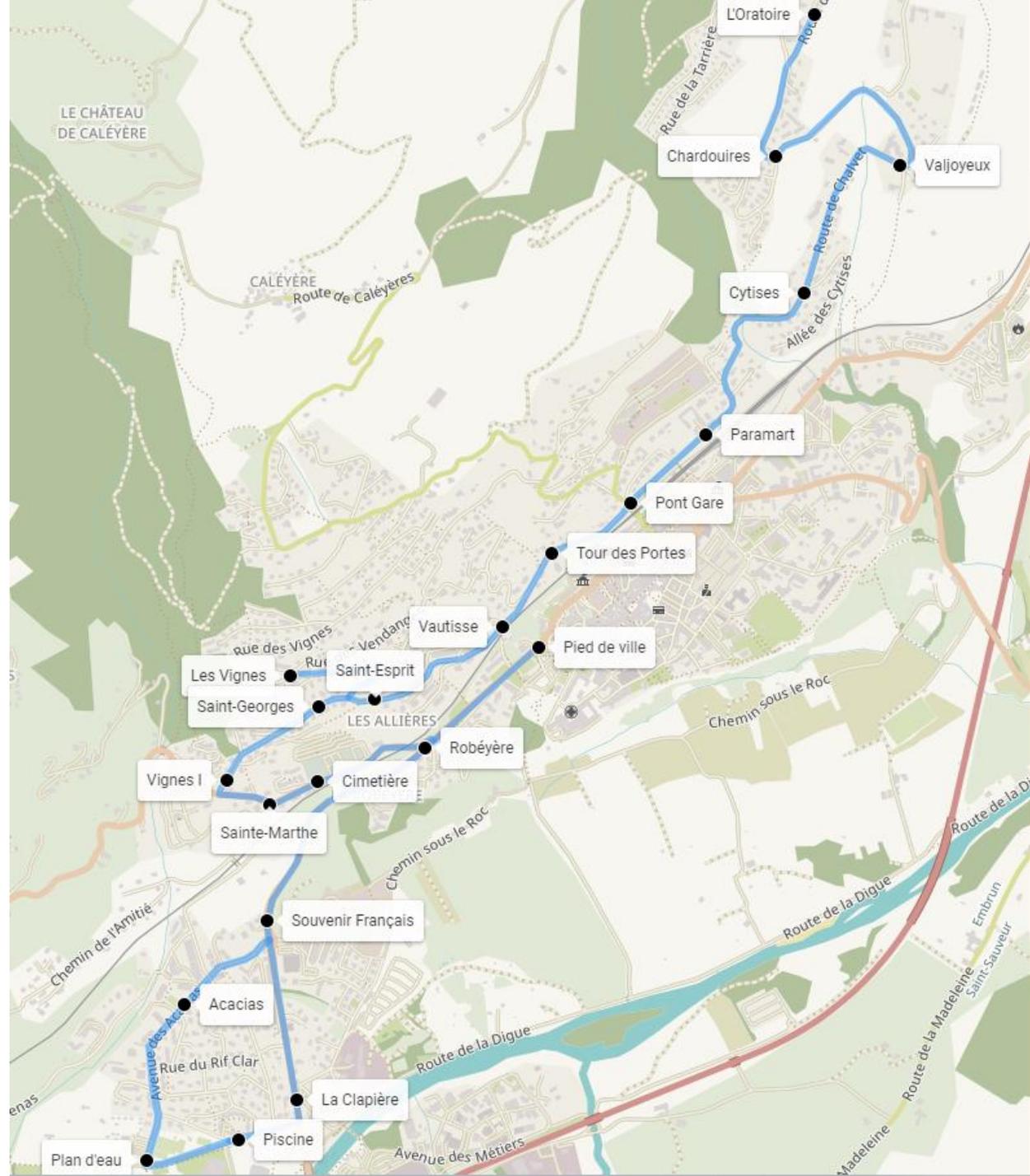
+ longtemps :

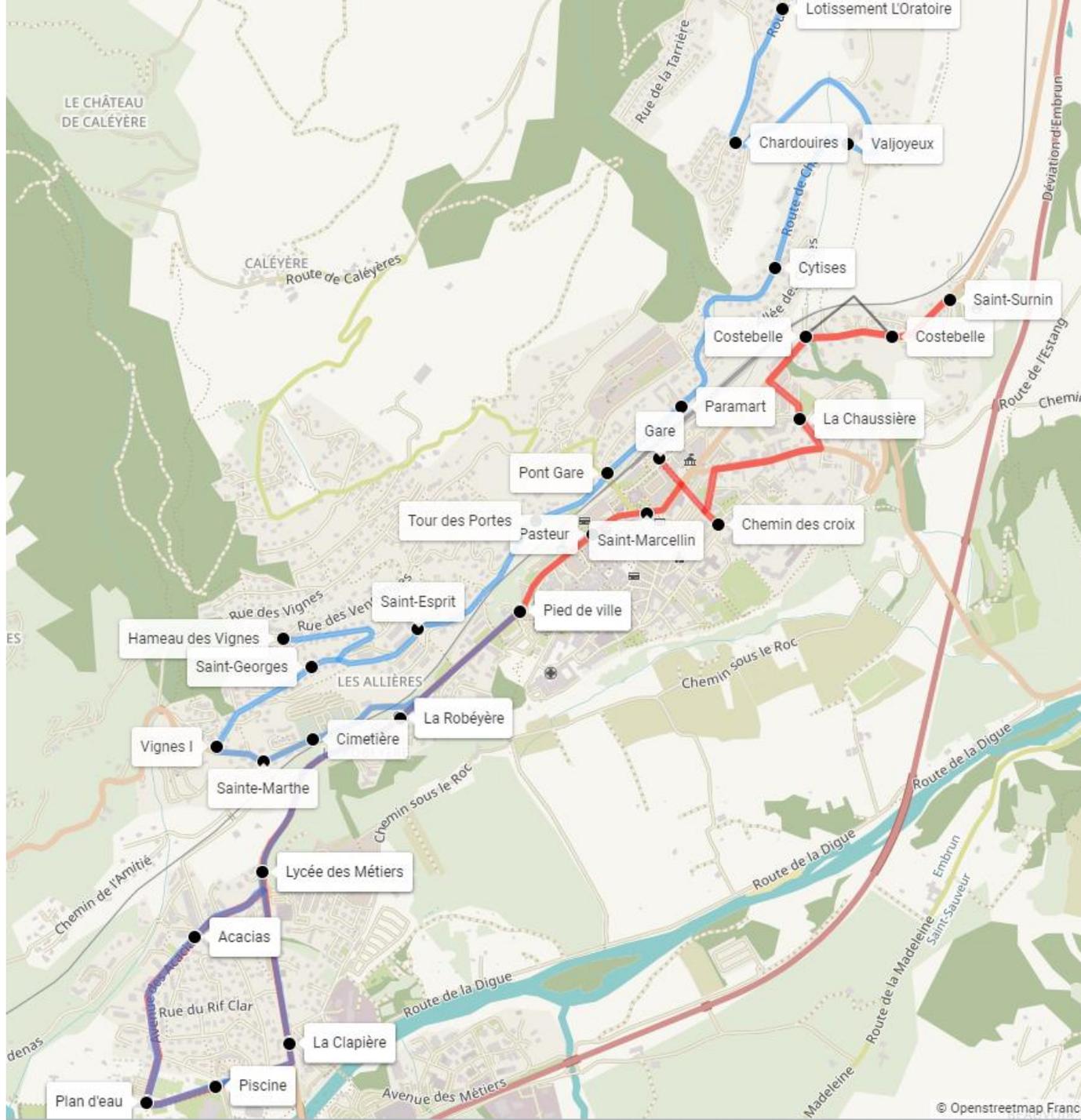
offre renforcée tout l'été, du 1^{er} juillet au 31 août

+ simple

Ligne 2

- ▶ Chalvet
- ▶ Chardouires
- ▶ Cytises
- ▶ Paramart
- ▶ Tour des Portes
- ▶ Saint-Esprit
- ▶ Les Vignes
- ▶ Pied de ville
- ▶ Les Acacias
- ▶ La Clapière
- ▶ Plan d'eau





+ d'offre

LIGNE 1



> DIRECTION PLAN D'EAU

Saint-Surnin	8.05	9.36	10.11	11.42	-	-	-	13.46	-	-	-	-	16.01	-	-	-	-	-	17.32	-	-	-	-
Costebelle	8.06	9.37	10.12	11.43	-	-	-	13.47	-	-	-	-	16.02	-	-	-	-	-	17.33	-	-	-	-
La Chaussière	8.07	9.48	10.13	11.44	-	-	-	13.48	-	-	-	-	16.03	-	-	-	-	-	17.34	-	-	-	-
Chemin des Croix	8.10	9.41	10.16	11.47	-	-	-	13.51	-	-	-	-	16.06	-	-	-	-	-	17.37	-	-	-	-
Gare	8.12	9.43	10.18	11.49	13.09	13.29	13.49	13.53	14.09	14.29	14.49	15.09	16.08	16.14	16.34	16.54	17.14	17.34	17.39	17.54	18.14	18.34	18.54
Boulevard Pasteur	8.13	9.44	10.19	11.50	13.10	13.30	13.50	13.54	14.10	14.30	14.50	15.10	16.09	16.15	16.35	16.55	17.15	17.35	17.40	17.55	18.15	18.35	18.55
Pied de ville	8.15	9.46	10.21	11.52	13.12	13.32	13.52	13.56	14.12	14.32	14.52	15.12	16.11	16.17	16.37	16.57	17.17	17.37	17.42	17.57	18.17	18.37	18.57
Robéyères	8.16	9.47	10.22	11.53	13.13	13.33	13.53	13.57	14.13	14.33	14.53	15.13	16.12	16.18	16.38	16.58	17.18	17.38	17.43	17.58	18.18	18.38	18.58
Lycée des Métiers	8.17	9.48	10.23	11.54	13.14	13.34	13.54	13.58	14.14	14.34	14.54	15.14	16.13	16.19	16.39	16.59	17.19	17.39	17.44	17.59	18.19	18.39	18.59
Acacias	8.18	9.49	10.24	11.55	13.15	13.35	13.55	13.59	14.15	14.35	14.55	15.15	16.14	16.20	16.40	17.00	17.20	17.40	17.45	18.00	18.20	18.40	19.00
Plan d'Eau	8.19	9.50	10.25	11.56	13.16	13.36	13.56	14.00	14.16	14.36	14.56	15.16	16.15	16.21	16.41	17.01	17.21	17.41	17.46	18.01	18.21	18.41	19.01

> DIRECTION SAINT-SURNIN

Plan d'Eau	9.20	9.55	11.26	13.00	13.20	13.30	13.40	14.00	14.20	14.40	15.00	15.20	15.45	16.25	16.45	17.05	17.16	17.25	17.45	18.05	18.25	18.45	18.47	19.05
Piscine	9.21	9.56	11.27	13.01	13.21	13.31	13.41	14.01	14.21	14.41	15.01	15.21	15.46	16.26	16.46	17.06	17.17	17.26	17.46	18.06	18.26	18.46	18.48	19.06
La Clapière	9.23	9.58	11.29	13.03	13.23	13.33	13.43	14.03	14.23	14.43	15.03	15.23	15.48	16.28	16.48	17.08	17.19	17.28	17.48	18.08	18.28	18.48	18.50	19.08
Lycée des Métiers	9.24	9.59	11.30	13.04	13.24	13.34	13.44	14.04	14.24	14.44	15.04	15.24	15.49	16.29	16.49	17.09	17.20	17.29	17.49	18.09	18.29	18.49	18.51	19.09
Robéyères	9.25	10.00	11.31	13.05	13.25	13.35	13.45	14.05	14.25	14.45	15.05	15.25	15.50	16.30	16.50	17.10	17.21	17.30	17.50	18.10	18.30	18.50	18.52	19.10
Pied de ville	9.26	10.01	11.32	13.06	13.26	13.36	13.46	14.06	14.26	14.46	15.06	15.26	15.51	16.31	16.51	17.11	17.22	17.31	17.51	18.11	18.31	18.51	18.53	19.11
Boulevard Pasteur	9.27	10.02	11.33	13.07	13.27	13.37	13.47	14.07	14.27	14.47	15.07	15.27	15.52	16.32	16.52	17.12	17.23	17.32	17.52	18.12	18.32	18.52	18.54	19.12
Saint-Marcellin	9.28	10.03	11.34	13.08	13.28	13.38	13.48	14.08	14.28	14.48	15.08	15.28	15.53	16.33	16.53	17.13	17.24	17.33	17.53	18.13	18.33	18.53	18.55	19.13
Gare	9.29	10.04	11.35	13.09	13.29	13.39	13.49	14.09	14.29	14.49	15.09	15.29	15.54	16.34	16.54	17.14	17.25	17.34	17.54	18.14	18.34	18.54	18.56	19.14
Chemin des Croix	9.30	10.05	11.36	-	-	13.40	-	-	-	-	-	-	15.55	-	-	-	17.26	-	-	-	-	-	18.57	-
La Chaussière	9.33	10.08	11.39	-	-	13.43	-	-	-	-	-	-	15.58	-	-	-	17.29	-	-	-	-	-	19.00	-
Costebelle	9.34	10.09	11.40	-	-	13.44	-	-	-	-	-	-	15.59	-	-	-	17.30	-	-	-	-	-	19.01	-
Saint-Surnin	9.35	10.10	11.41	-	-	13.45	-	-	-	-	-	-	16.00	-	-	-	17.31	-	-	-	-	-	19.02	-

LIGNE 2



> DIRECTION PLAN D'EAU

Lotissement L'Oratoire	8.51	10.57	14.32	16.47	18.18
Chardouires	8.52	10.58	14.32	16.48	18.19
Valjoyeux	8.54	11.00	14.35	16.50	18.21
Cytises	8.56	11.02	14.37	16.52	18.23
Paramart	8.57	11.03	14.38	16.53	18.24
Pont Gare	8.58	11.04	14.39	16.54	18.25
Tour des Portes	8.59	11.05	14.40	16.55	18.26
Saint-Esprit	9.01	11.07	14.42	16.57	18.28
Hameau des vignes	9.04	11.10	14.45	17.00	18.31
Saint-Georges	9.05	11.11	14.46	17.01	18.32
Vigne I	9.06	11.12	14.47	17.02	18.33
Sainte-Marthe	9.07	11.13	14.48	17.03	18.34
Cimetière	9.08	11.14	14.49	17.04	18.35
Pied de ville	9.11	11.17	14.52	17.07	18.38
Robéyère	9.12	11.18	14.53	17.08	18.39
Lycée des Métiers	9.13	11.19	14.54	17.09	18.40
Acacias	9.14	11.20	14.55	17.10	18.41
Plan d'eau	9.15	11.21	14.56	17.11	18.42

> DIRECTION LOTISSEMENT L'ORATOIRE

Plan d'eau	8.24	10.30	14.05	16.20	17.51
Piscine	8.25	10.31	14.06	16.21	17.52
La Clapière	8.27	10.33	14.08	16.23	17.54
Lycée des Métiers	8.28	10.34	14.09	16.24	17.55
Robéyère	8.29	10.35	14.10	16.25	17.56
Pied de ville	8.30	10.36	14.11	16.26	17.57
Cimetière	8.32	10.38	14.13	16.28	17.59
Vigne I	8.34	10.40	14.15	16.30	18.01
Saint-Georges	8.35	10.41	14.16	16.31	18.02
Hameau des vignes	8.38	10.44	14.19	16.34	18.05
Saint-Esprit	8.39	10.45	14.20	16.35	18.06
Tour des Portes	8.41	10.47	14.22	16.37	18.08
Pont Gare	8.42	10.48	14.23	16.38	18.09
Paramart	8.43	10.49	14.24	16.39	18.10
Cytises	8.44	10.50	14.25	16.40	18.11
Valjoyeux	8.46	10.52	14.27	16.42	18.13
Chardouires	8.48	10.54	14.29	16.44	18.15
Lotissement L'Oratoire	8.50	10.56	14.31	16.46	18.17